This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

4-163

Way 858.59.

Bd. Feb. 1871.

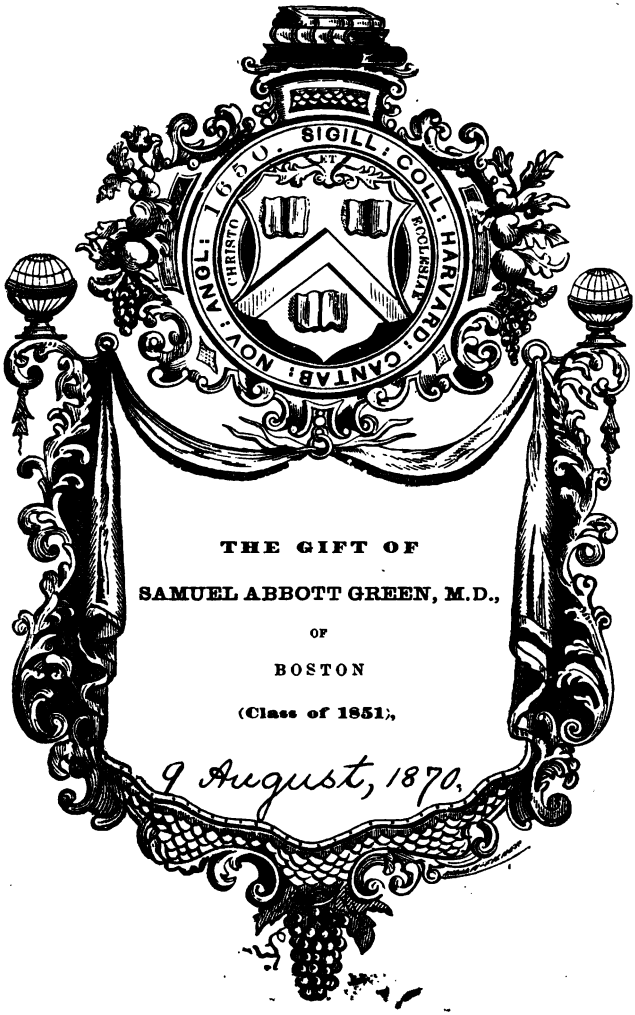


THE GIFT OF

SAMUEL ABBOTT GREEN, M.D.,

OF

BOSTON

(Class of 1851),

9 August, 1870.

Azémar, L. M. M. Baron d'.

# SYSTÈME

DE

# GUERRE MODERNE

OU

## NOUVELLE TACTIQUE AVEC LES NOUVELLES ARMES.

---

## OBSERVATIONS

RELATIVES A LA BROCHURE DE M. LE GÉNÉRAL JOMINI

SUR LA

## FORMATION DES TROUPES POUR LE COMBAT.

---

DES PAPIERS D'UN ANCIEN OFFICIER-GÉNÉRAL DE L'ARMÉE
DE S. M. LE ROI DE PRUSSE,

Léo'ro... Michel Martial

**Compte rendu par M. le Bon D'AZÉMAR,**
Colonel du 6e régiment de lanciers.

PARIS,
LIBRAIRIE MILITAIRE DE LENEVEU,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 18.
1859.

# SYSTÈME
DE
# GUERRE MODERNE
OU
## NOUVELLE TACTIQUE AVEC LES NOUVELLES ARMES.

---

## OBSERVATIONS
RELATIVES A LA BROCHURE DE M. LE GÉNÉRAL JOMINI
SUR LA
## FORMATION DES TROUPES POUR LE COMBAT.

---

DES PAPIERS D'UN ANCIEN OFFICIER-GÉNÉRAL DE L'ARMÉE
DE S. M. LE ROI DE PRUSSE,

Léopold Michel Martin

**Compte rendu par M. le Bon D'AZÉMAR,**
Colonel du 6e régiment de lanciers.

Première partie.

---

PARIS,
LIBRAIRIE MILITAIRE DE LENEVEU,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 18.
1859.

War 858.59

1870, Aug. 9.
Gift of
Sam'l. A. Green, M. D.
of Boston.
(H. U. 1851.)
(Vt. ~~I., II.~~)

EXTRAIT DU SPECTATEUR MILITAIRE.

---

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

# OBSERVATIONS

RELATIVES A LA BROCHURE DE M. LE GÉNÉRAL JOMINI,

SUR LA

# FORMATION DES TROUPES POUR LE COMBAT[1].

---

L'opuscule de M. le général Jomini, *sur la formation des troupes pour le combat*, a eu un grand retentissement dès son apparition. Les lecteurs du *Spectateur militaire* n'ont pas oublié l'article remarquable de M. le commandant Bonneau du Martray sur cette brochure du savant général. — De nouvelles *Observations*, relatives à ce même ouvrage, ont été récemment publiées à Berlin par un ancien général de l'armée prussienne, qui a voulu garder l'anonyme. L'auteur des *Observations* ne fait point une critique amère des opinions de M. le général Jomini, il le dit dans son épigraphe, — *Admonere voluimus, non mordere;* — mais il reproche au célèbre écrivain d'avoir

(1) Broch. in-8, prix : 3 fr.; chez Leneveu, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 18, Paris.

avancé que le *perfectionnement des armes à feu ne saurait produire un notable changement dans la manière de mener les troupes au combat.*

« Peut-être me suis-je un peu passionné pour les nouvelles armes, dit M. le général prussien ; peut-être me suis-je fait quelques illusions sur leur efficacité, leur emploi et leur avenir ; mais on ne contestera pas, d'autre part, que nous ne soyons à la veille d'un *grand changement dans la tactique.*

» Les militaires éclairés verront sans doute volontiers aborder cette question ; c'est une plaie que j'ai touchée, élargie : que d'autres viennent la fermer. Déjà les guerres en Italie et en Hongrie annonçaient un changement dans la tactique ; les combats sur le Danube et en Crimée en ont démontré la nécessité. »

Chacun le sait, un changement doit s'opérer dans la *tactique*, c'est-à-dire dans l'art d'instruire les troupes, de les faire mouvoir et combattre de la manière la plus avantageuse à l'emploi de leurs armes, — et dans la *stratégie*, qui est particulièrement la science des généraux commandants d'armée, et qui comprend toutes les opérations concernant le théâtre général de la guerre.

Mais ce changement est un trop vaste problème à résoudre pour que nous ayons la pensée d'en aborder la discussion : — le savoir nous manque aussi bien que l'autorité. — Il est, en effet, reconnu aujourd'hui qu'il n'y a pas de science plus difficile ni qui exige des connaissances plus variées que celle de l'art de la guerre.

En examinant l'histoire de nos dernières campagnes on est convaincu qu'il n'est pas d'invention, de découverte, de perfectionnement même, qui n'ait une affinité ou un rapport avec l'art militaire. Nous ne citerons que deux exemples : la vapeur et l'électricité(1). N'est-ce pas au moyen des chemins de fer, des bateaux à vapeur, que des milliers d'hommes, de chevaux, de pièces d'artillerie, de projectiles de tout calibre, ont été transportés à 3,200 kilomètres de leur pays? N'est-ce pas aussi au secours de ce puissant auxiliaire que nous devons d'avoir vu transporter 500,000 tonneaux de subsistances nécessaires aux services administratifs de l'intendance militaire? — Enfin, l'électricité n'a-t-elle pas rendu aussi des services utiles, soit pour obtenir une explosion plus instantanée des mines et y éviter les inconvénients de la fumée, soit pour rapprocher les distances qui séparaient les divers corps entre eux et du général en chef, soit pour placer l'armée qui combattait sous les murs de Sébastopol à quelques heures de Paris? — la tente du maréchal CANROBERT à quelques kilomètres du cabinet de l'EMPEREUR, — c'est-à-dire de la pensée qui dirigeait les efforts des troupes qui ont porté si haut et si fièrement le drapeau de la France.

M. le général prussien ne prétend pas résoudre cette immense question, il en convient lui-même ; mais, en appelant la discussion, il espère conduire aux études comparatives qui peuvent faciliter et préparer les

(1) *Journal des sciences.* Introduction.

modifications à apporter à notre méthode actuelle de conduire les troupes au combat.

C'est pour un motif analogue que nous avons voulu, de notre côté, appeler l'attention de nos compagnons d'armes sur cette même question, en rendant compte de la brochure de M. le général prussien.

Nous n'essayerons pas de juger le procès qui s'est élevé entre les deux généraux étrangers. — « La cause restera en litige, ainsi que le dit M. le général prussien, tant que nous n'aurons pas des faits qui nous dessinent les traits caractéristiques pour l'emploi de la nouvelle arme. » — L'expérience seule pourra nous apprendre si les feux de l'infanterie acquerront une puissance irrésistible, et quels changements ils amèneront dans le système de la guerre.

Il est certain déjà que nous ne sommes plus aujourd'hui au temps où le maréchal de Saxe pouvait manifester le peu d'estime qu'il avait pour le feu de l'infanterie. — « J'ai vu, écrit le maréchal dans ses *Rêveries*, à la bataille de Belgrade (16 août 1717), tailler en pièces deux bataillons dans un instant... Un gros de Turcs à cheval marchait sur eux... A trente pas de distance ces deux bataillons présentent les armes, couchent en joue et font une décharge générale. — Le feu, la mêlée, ne furent qu'une seule et même chose, et les deux bataillons n'eurent pas le temps de fuir, car tout fut étendu sur le carreau à coups de sabre. — Il ne s'en sauva que M. de Neuperg, qui était à cheval; un enseigne, qui se jeta

aux crins de mon cheval, et deux ou trois soldats...

» ...On fit des piles de souliers, de chapeaux, de bas, etc., des dépouilles de ces deux bataillons...

» Pendant que cette cérémonie se faisait, je m'amusais à compter les morts, et je ne trouvai que 32 Turcs de tués de la décharge générale de ces deux bataillons, — ce qui n'a pas augmenté l'estime que j'ai pour le feu de l'infanterie. »

Si nous trouvons la victoire des cavaliers turcs par trop facile, nous croirons exagérée aussi la prétention d'un chef de bataillon d'infanterie, par exemple, qui assurerait pouvoir aujourd'hui, avec un seul bataillon de 800 hommes, anéantir en quelques minutes un régiment de cavalerie avant que ses quatre escadrons aient eu le temps d'arriver jusqu'à lui.

Cette prétention, si extraordinaire qu'elle paraisse, résulte cependant très logiquement de ce que rapporte M. le général prussien sur la portée et les effets du fusil d'infanterie.

« J'ai fait là-dessus, nous dit le général, des expériences qui frappent d'étonnement et démontrent la puissance de portée des nouvelles armes entre d'habiles mains. Il m'a été possible, à une *distance de 1200 mètres*, d'investir d'un feu assez efficace un petit pli de terrain dérobé où je supposais des troupes ennemies. »

Il faut convenir que, si un gros de cavalerie de 4 escadrons placé à 1200 mètres, c'est-à-dire à plus d'un kilomètre de distance de l'infanterie, est atteint, et exposé à « des pertes énormes » lorsqu'il s'en ap-

proche à 1000, à 600, 400 et 200 mètres, les 4 escadrons seront à peu près détruits avant d'arriver à 100 mètres, et qu'à la dernière décharge, faite à bonne portée, il ne restera plus un seul cavalier pour aborder l'infanterie.

Quant à l'artillerie, qui a joué dans nos guerres de l'Empire un rôle des plus importants, — et dont les perfectionnements, apportés de nos jours par l'Empereur Napoléon III, ont donné de si beaux résultats en Crimée, — M. le baron de Rostaing en fait bon marché dans son supplément au *Nouveau système militaire*.

« Il est aisé de voir, dit l'auteur, qu'*une vingtaine* de carabiniers bons tireurs suffiront pour interdire toute circulation sur les routes ou les champs de bataille à une batterie d'artillerie de six bouches à feu, ayant à son service au moins 204 hommes, 216 chevaux et une escorte de 100 à 150 hommes de cavalerie.

» En effet, ces carabiniers, en se tenant hors de la portée des cartouches à balles des bouches à feu, tueront impunément ou mettront hors de combat leurs servants et leurs chevaux.

» Les obus de la batterie, dirigés sur des carabiniers isolés, seront d'une faible ressource pour la défendre et ne préviendront pas sa dislocation et sa ruine... »

Il y a, à coup sûr, de l'exagération dans les exemples que nous venons de citer, et ils nous rappellent que chaque arme a successivement revendiqué la

prééminence et la supériorité d'action dans les combats.

Aucune arme, selon nous, ne peut se croire et se dire la *reine des batailles*. « Le sceptre de cette royauté éphémère a passé alternativement, et à peu près également, des mains de l'infanterie dans celles de la cavalerie ou de l'artillerie, *et vice versâ*. Toutes les armes ont eu leur jour de gloire et de dévouement; la victoire ou le salut d'une armée ont dépendu aussi souvent de l'une que de l'autre. »

Toutefois, nous devons reconnaître que les perfectionnements ou changements apportés à l'organisation, à la tactique et à l'armement de l'infanterie ont toujours et immédiatement influé sur les progrès de la tactique des autres armes et sur l'art de la guerre en général.

Ainsi, avant Gustave-Adolphe, les *mousquetaires* ne formèrent longtemps qu'une espèce de troupe légère destinée à engager les combats sous le nom d'*enfants perdus*. Le soldat portait les charges de poudre dans les petites boîtes de fer-blanc suspendues à une bandoulière; une poudre plus fine était dans une *poire* ou *pulvérin;* les balles étaient dans un sac; — au moment du combat, il en remplissait sa bouche, et c'est ainsi qu'il devait combattre avec un *mousquet à mèche*. Le feu était nécessairement très lent et sujet à une foule d'obstacles; — il était alors facile à la cavalerie de s'y soustraire, et l'artillerie était, pour ainsi dire, inattaquable par la mousqueterie. — Les cartouches, inventées en 1630;

l'adoption du fusil à silex et la substitution de la baguette en fer à celle en bois, dont le prince Léopold d'Anhalt prit l'initiative en 1740, rendent le feu de l'infanterie plus vif et plus redoutable aux autres armes, qui sentent dès lors la nécessité d'acquérir plus de vitesse dans leurs mouvements pour y échapper. — C'est aussi à cette époque que l'exécution de la *charge*, qui était en *trente-six temps*, fut réduite à douze. — En 1703, les conseils de Vauban avaient fait adopter la baïonnette, qui, bientôt perfectionnée par l'invention de la douille creuse, fit du fusil, — arme de jet à feu, — une arme de haste et de choc. — L'infanterie, rendue de plus en plus redoutable, met les autres armes dans la nécessité de devenir de plus en plus mobiles et manœuvrières. — Enfin, l'adoption du fusil à percussion, et plus récemment celle du fusil à canon rayé, l'instruction sur le tir, instruction qui manquait à l'infanterie de l'ancienne armée, l'établissement d'écoles de tir d'après les principes de l'École normale de Vincennes, doivent nécessairement apporter de nouveaux changements dans la tactique des autres armes et dans le système général de la guerre.

Ce rapide aperçu (1) n'a d'autre but, en rappelant ce qui a été fait, que d'indiquer la voie par laquelle on pourra arriver à de nouveaux progrès. Nous n'avons certes point voulu raviver chez les différentes armes d'anciennes prétentions à la suprématie au-

(1) *Journal de l'armée et des sciences militaires.* Passim.

jourd'hui oubliées ou qui n'existent que dans l'esprit de quelques zélateurs attardés.

Mais il est temps de prendre en main le livre de M. le général de l'armée prussienne. Sans nous astreindre à le suivre pas à pas dans son argumentation, nous citerons successivement les passages qui pourront donner lieu à quelques réflexions particulières à notre arme, — la cavalerie, — ou qui seront de nature à faire connaître les idées, les opinions du général sur l'ensemble de la question qu'il traite.

M. le général prussien explique tout d'abord à ses compatriotes pourquoi il s'est servi de la langue française, — de peur, sans doute, qu'ils ne le blâment de se montrer trop *Français* ; — c'est un reproche que nous ne lui adresserons pas : « J'ai trouvé bienséant, dit le général, de faire mes notes et mes *Observations* dans l'idiome de l'original ; j'espère donc que mes camarades ne se méprendront pas sur mon intention et que le lecteur français ne me reprochera pas quelques constructions peut-être vicieuses et quelques expressions incorrectes. »

Pour mieux fixer les idées, nous indiquerons par un en-tête le sujet du passage que nous aurons extrait du corps de l'ouvrage, bien que, dans la brochure, ces divisions n'existent point.

## RÈGLEMENTS ET ORDONNANCES SUR LES MANŒUVRES.

Dès le début et dans ce que l'on pourrait appeler les préliminaires, M. le général prussien raille les

officiers trop esclaves des règlements, et il les appelle *tacticiens de cabinet.*

« Dans bien des armées, on s'est accoutumé à regarder les règlements et les ordonnances sur les manœuvres comme les seuls guides à suivre dans tous les mouvements. Une improvisation, même des mieux entendues, sur un champ de manœuvre pourrait bien provoquer le courroux de quelque supérieur qui voudrait dormir de ce sommeil du septième jour qui suit les œuvres accomplies. — L'opuscule de M. le général Jomini touche de près à quelques opérations de détail qui enchantent toujours nos tacticiens de cabinet. »

Ces observations ont du piquant et sont judicieuses, sans doute; néanmoins, nous demandons la permission de dire un mot à propos des *improvisations* exécutées sur un champ de manœuvre.

Il est bien, à notre avis, qu'une troupe dont l'instruction est achevée se livre à des exercices, à des évolutions qui ne se trouvent pas dans les ordonnances; — c'est un excellent moyen d'exercer l'intelligence des officiers; — mais, avant tout, nous voudrions qu'une méthode régulière, progressive, fût suivie invariablement. — Lorsque, dans un camp d'instruction, par exemple, une division a exécuté correctement ce que prescrivent les ordonnances et qu'elle a été amenée par un travail individuel d'abord, et successivement par la progression des fronts, jusqu'aux évolutions par régiment, par brigade et par division, elle peut alors se livrer à des

improvisations sur le terrain de manœuvres. Mais ces mouvements ne doivent avoir d'autre objet que d'enseigner aux cavaliers et aux officiers les évolutions rapides du champ de bataille. — Nous voudrions voir proscrire à jamais ces lentes évolutions de parade et de mesquine représentation, au moins inutiles, et toujours irrégulières.

En France, nos ordonnances, sans être parfaites, contiennent tout ce qu'il faut, et plus qu'il n'en faut, — jusqu'à ce que notre tactique soit changée, — pour prendre à la guerre toutes les positions désirables sans beaucoup s'écarter des textes ni des principes connus. L'étude théorique et pratique des ordonnances ne doit donc jamais être abandonnée ni négligée, sans quoi le jour où il faudra manœuvrer avant de combattre, les troupes ne sauront ni exécuter les commandements ni se placer suivant un ordre donné.

Le général Pelleport, dans ses *Souvenirs militaires*, nous apprend un fait qui confirme pleinement notre opinion : c'est que, dans les combats de Chobrakhit, qui précédèrent la bataille des Pyramides, il y eut du tâtonnement et quelque inhabileté à exécuter les commandements du chef.

« L'armée d'Italie, dit le général, bien que brave et intelligente, manquait de flexibilité pour les manœuvres; les officiers inférieurs et supérieurs, les généraux eux-mêmes, qui venaient de faire la guerre avec une grande distinction, avaient négligé l'étude de la petite tactique (manœuvres); aussi se trou-

vèrent-ils embarrassés pour former les carrés tels qu'ils avaient été indiqués par Bonaparte : — il fallut prendre successivement les pelotons et les bataillons par la main pour les porter sur le terrain qu'ils devaient occuper dans la disposition générale. »

La cavalerie, comme l'infanterie, doit tirer de ce fait un utile enseignement. Nous ajouterons, pour la première de ces armes, le conseil que donne le général Préval, de la faire manœuvrer, en temps de paix, sur de grands fronts, afin d'habituer les officiers aux proportions et à l'ensemble essentiels à la guerre, — « car nous avons tous reconnu, ajoute le général, par notre propre expérience, la vérité de ce principe : — *Dans la cavalerie, il faut manœuvrer en grand pour savoir manœuvrer.* »

Avant de quitter ce chapitre et afin de bien établir que, loin de désapprouver les innovations exécutées d'inspiration au milieu du mouvement d'un champ de manœuvres ou combinées dans le silence du cabinet, nous en sommes, au contraire, très partisan, — aux conditions que nous avons émises plus haut, — nous saisirons cette occasion de faire justice du mot *faiseur*, appliqué indistinctement à tout officier qui fait ou demande des changements aux ordonnances.

Les officiers qui se font un mérite de moins s'occuper de leur métier que de choses qui lui sont étrangères, ou qui trouvent déjà trop à apprendre dans l'ordonnance, étendent le nom de *faiseurs* à ceux de leurs camarades qui, tout en se gardant bien dans la

pratique de s'écarter de ce que prescrivent les règlements, de rien omettre ni changer à ce qui est ordonné, emploient une partie de leurs loisirs à noter leurs réflexions sur les améliorations possibles, et qui émettent ensuite des propositions pouvant avoir quelque utilité.

Nous trouvons que cette épithète, qui ne tendrait à rien moins qu'à proscrire tout progrès et à jeter un ridicule non mérité sur les hommes laborieux qui font leur devoir avec zèle, ne devrait s'adresser, selon le sens injurieux qu'on lui donne ordinairement, qu'à ceux qui se permettent de ne point suivre exactement les règlements, quelquefois pour substituer leurs caprices, et souvent pour ne les avoir point étudiés, ou pour se donner un air capable qui n'est, la plupart du temps, qu'un charlatanisme dont les officiers instruits et sérieux ne sont jamais dupes. — Voilà ceux qu'en mauvaise part on doit appeler les *faiseurs*.

### ORDRE DÉPLOYÉ ET ORDRE EN COLONNE SERRÉE.

M. le général prussien conteste au général Jomini l'invention et la substitution de l'ordre en colonne serrée à l'ordre déployé pour marcher à l'ennemi.

« L'ordonnance de 1791, à ce que nous assure M. le général Jomini, fixait l'ordre déployé comme le seul ordre de bataille ; elle ne semblait admettre la colonne double que pour les combats partiels, et ceci ne s'appliquait guère qu'à l'attaque des postes isolés : d'un village, d'un bois, d'un petit retranchement.

» M. le général, ayant démontré le vice de lancer une armée contre un ennemi en position, en le faisant marcher en lignes déployées, sur deux ou trois rangs de profondeur, proposa alors d'admettre le système des lignes formées de colonnes par bataillons, par deux divisions à deux pelotons de front, c'est-à-dire de marcher à l'ennemi en lignes formées par bataillons en masse ou à distance de peloton, les lignes précédées de nombreux tirailleurs, et les colonnes conservant entre elles des intervalles dont le maximum serait celui du déploiement et le minimum celui du front de colonne.

» Mais, si nous examinons de près l'organisation et la tactique des armées belligérantes de cette époque, si nous étudions les affaires et les combats des différentes armes qui, dans ce temps, ont inondé de sang et couvert de ruines l'Italie, la France, la Suisse et l'Allemagne, nous rencontrons partout à peu près le système que le général propose.

» ...Si nous jetons les yeux sur les Français, nous y trouvons l'emploi de la même tactique : c'est un système mixte de l'emploi des colonnes et des lignes déployées... Nous voyons d'abord à Aspern et à Essling les divisions Saint-Hilaire, Claparède et Thurreau, serrées par régiment, présentant des échelons successifs, se jeter sur les Autrichiens ; — bientôt après, des régiments de ces mêmes troupes reçoivent les Autrichiens en ligne déployée (Molitor, Broussier, Seras) ; — d'autre part, nous rencontrons des troupes en colonne d'attaque (Morand) ; — en colonnes ser-

rées par division (Legrand, Saint-Cyr), pendant que la cavalerie se sabre à cœur joie et sous un feu épouvantable d'artillerie.

» ...Plus tard, nous voyons Macdonald déployer huit bataillons en ligne et soutenir ses ailes par des colonnes serrées. »

Nous ne pousserons pas plus loin les citations de M. le général prussien pour prouver que M. le général Jomini n'est point l'auteur de ces diverses dispositions en colonne. Nous nous arrêterons cependant un moment sur cette dernière formation, souvent employée par l'illustre maréchal Macdonald, l'un des meilleurs manœuvriers de l'Empire.

Le capitaine de Presle, dans son *Cours d'art et d'histoire militaires*, nous donne le principe sur lequel repose cette formation, considérée à juste titre comme l'une des plus favorables à l'attaque; — écoutons l'érudit capitaine :

« Il est une autre méthode d'aborder l'ennemi dont nous nous sommes servis avec avantage : c'est celle de former une ligne déployée avec une colonne sur chaque aile. C'est ainsi qu'un régiment à trois bataillons déployait celui du centre et formait sur ses ailes les deux autres en colonne : — c'était un véritable bastion mouvant. — Cette méthode réunit les avantages de l'attaque en bataille et de celle en colonne, et présente une grande solidité. »

La même disposition est recommandée dans notre ordonnance de cavalerie du 6 décembre 1829, titre V, — de la charge :

« Si l'on veut cacher la supériorité de ses forces ou si le terrain n'en permet pas tout le développement, on place en arrière de l'une ou l'autre aile, ou même des deux ailes, suivant les circonstances, plusieurs pelotons destinés à déborder l'ennemi, à le charger en flanc et à le poursuivre. On les prévient à l'avance des mouvements qu'ils ont à faire. »

Le livre des *Maximes, conseils* et *instructions* sur l'art de la guerre (1), semble indiquer cette disposition comme une innovation lui appartenant.

« Les officiers à cheval, les tambours qui n'ont pas d'armes, se tiendraient dans le vide, et l'on pénétrerait d'autant mieux dans un bataillon ennemi qu'on aurait son propre front mieux dégagé pour l'efficacité des baïonnettes.

» Si le bataillon n'avait que trois divisions, la première serait déployée; les deux autres se placeraient en colonne par sections en arrière des ailes de celle-ci. »

Nous ne comprenons pas pourquoi les *Maximes militaires*, comme le général Jomini et d'autres encore, veulent présenter cette excellente, mais très ancienne disposition de troupes, comme nouvelle et inédite, — tandis qu'elle était en usage chez les Grecs 370 ans avant Jésus-Christ. — En effet, Xénophon, dans le récit de sa retraite, dit clairement que sa troupe marchait sous forme de carré vide, composé de quatre petites phalanges, deux en bataille et deux en colonne.

(1) Excellent ouvrage qui doit être le *Vade mecum* des militaires de tout grade.

Nous avons insisté sur cette sorte de *colonne double* ou *colonne d'attaque*, dont nous avons déjà eu occasion de parler (1), parce que nous croyons qu'elle n'est pas suffisamment connue dans la cavalerie, où elle est rarement employée. Nous avons vu exécuter une autre formation appelée aussi *colonne double*, mais qui n'est point indiquée dans notre théorie, tandis que l'on néglige celle-ci, qui est le dernier mot de l'ordonnance.

FORMATION DE L'INFANTERIE SUR DEUX RANGS.

M. le général prussien n'approuve pas la formation de l'infanterie sur deux rangs. — Bien que cette question soit aujourd'hui résolue en France, nous croyons qu'on lira avec intérêt les motifs que donne le général pour soutenir son opinion.

Mais, avant de faire cette citation, nous ne pouvons passer sous silence l'intention que paraît avoir eue l'auteur, de mettre en contradiction avec lui-même l'Empereur Napoléon Ier, en le montrant partisan de la formation sur deux rangs à une époque, et contraire ensuite à cette même formation après avoir eu « le loisir de réfléchir. » — Cette contradiction, du reste, est plus apparente que réelle; on en jugera en lisant l'argumentation du général.

Nous avons aussi remarqué que M. le général prussien, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres passages de sa brochure, parle avec peu de bienveillance des Français et qu'il rappelle souvent l'époque de 1813. On en sera moins surpris

(1) Voir le *Spectateur militaire* du 15 juillet 1847.

après avoir lu ce que dit des Prussiens en général M. Th. Lavallée dans sa *Géographie universelle :*

« Il existe un caractère prussien qu'on retrouve principalement dans les fonctionnaires, — dans l'armée, — dans les universités, et qui est en partie le caractère de l'Allemand moderne.

» Le Prussien a une grande intelligence, l'amour des arts et des sciences, une vaste instruction, un esprit religieux et tolérant, des idées libérales, de la bravoure, de la discipline, de la dignité; mais il n'a plus la bonhomie, la simplicité, la lourdeur germaniques; il a une roideur, une morgue, une pédanterie intolérables; il a de la ruse, de l'intrigue, une assurance, une faconde, une vivacité d'esprit qui l'ont fait surnommer le Gascon de l'Allemagne; enfin, comme le congrès de Vienne a constitué le Prussien le gardien du Rhin contre la France et le protecteur de la Germanie, il se souvient trop de la guerre de Sept-Ans et de 1813, et pas assez de la guerre de Trente-Ans et de 1806... » (*Moniteur de l'armée.*)

Voici maintenant le plaidoyer du général en faveur de la formation sur *trois rangs :*

« L'ordre de l'Empereur Napoléon de placer les troupes *sur deux rangs* est de Lüben, du 13 *octobre* 1813. Il est remarquable sous plusieurs points de vue. L'Empereur, après avoir fait la guerre pendant à peu près vingt ans, remporté toutes ses victoires remarquables avec une infanterie formée sur *trois rangs*, s'aperçoit tout à coup que cette formation ne vaut rien et arrive à une autre. « *Mon intention est,*

» dit-il dans sa lettre au maréchal Marmont, *que vous*
» *placiez vos troupes sur deux rangs* au lieu de trois.
» *Le troisième rang ne sert à rien au feu*, il sert *encore*
» *moins à la baïonnette.* Quand on sera en colonnes
» serrées par bataillons, trois divisions formeront six
» rangs et trois rangs de serre-files. Vous verrez l'a-
» vantage que cela aura ; votre feu sera meilleur, vos
» forces seront tiercées. L'ennemi, accoutumé à nous
» savoir sur trois rangs, jugera nos bataillons plus
» forts d'un tiers. Donnez les ordres les plus précis
» pour l'exécution de la présente disposition. »

» Quiconque regarde cette ordonnance sans prévention s'apercevra bientôt que l'Empereur avait bien d'autres raisons de changer la formation de ses troupes et qu'il s'exagéra les avantages de cette sorte d'urgence. Comment! ce n'est qu'après vingt années de guerre qu'il devait s'apercevoir, dans un moment critique, qu'il avait suivi un mauvais système; que les formations de ses troupes auxquelles il devait ses plus belles victoires étaient fautives? Ses troupes ne suffisaient plus pour offrir un front suffisamment étendu à l'ennemi et risquaient d'être prises en flanc à chaque engagement.

» Le seul avantage qu'il pouvait espérer de tirer de ce changement était peut-être de tromper ses adversaires pour un moment sur ses forces; peut-être encore que les boulets n'exerçaient pas d'aussi graves ravages sur les lignes et les colonnes plus minces qui résultaient de cette formation.

» Plus tard, *lorsque Napoléon eut le loisir de réflé-*

*chir sur ce qu'il avait fait, il fut d'une autre opinion ;* il s'arrête encore, il est vrai, à la formation sur deux rangs de l'infanterie. — « L'infanterie, lisons-nous » dans le cinquième volume de ses Mémoires, ne doit » se ranger que sur deux lignes, parce que le fusil » ne permet de tirer que dans cet ordre ; il faudrait » que cette arme eût 6 pieds de long et pût se char- » ger par la culasse pour que le troisième rang pût » faire un feu avantageux. En rangeant l'infanterie » sur deux rangs, il faut lui donner un rang de serre- » files d'un neuvième ou un par toise et en deux » lignes ; à 12 toises, derrière les flancs, placer une » réserve, etc. »

» Tout le monde sait ce que le marquis de Chambray dit sur cette formation dans les mélanges qu'il a ajoutés à sa *Philosophie de la guerre*. Nous le devons sans doute regarder comme un produit des remarques de Napoléon et des discussions sur cet objet qui se sont engagées plus tard en France. Le maréchal de Saint-Arnaud, dans la guerre de Crimée, fit former l'infanterie sur deux rangs, et nous rencontrons encore cette formation de l'infanterie française à la bataille de Traktir.

» En Allemagne, la formation sur deux rangs date d'un temps bien antérieur à la susdite époque. Les infanteries prussienne et saxonne étaient formées sur deux rangs dans les campagnes sur le Rhin, et Bulow déjà, dans ses Œuvres, discute aussi cette méthode et se prononce pour la formation sur deux rangs. Les Anglais empruntèrent plus tard la même

méthode aux Allemands. On arriva donc à la formation que le règlement français du 1er août 1791 présente pour la paix. « Les régiments, y est-il dit, étant sur le pied de paix, lorsqu'ils devront manœuvrer par bataillons ou par régiments, auront les pelotons formés sur deux rangs, afin d'occuper la même étendue qu'ils occupaient sur trois rangs au pied de guerre. »

» L'ordonnance du 4 mars 1831 accorde aux chefs la même latitude; mais elle les oblige à cette sorte d'exercice même pendant la paix. L'ordonnance enfin du 22 juillet 1845 fixait une fois pour toutes l'ordre sur deux rangs pour les chasseurs d'Orléans, et, au moment où je mets la dernière main à ces feuilles, je trouve dans le *Moniteur de l'armée* que cette formation sera dorénavant aussi d'ordonnance pour toute l'infanterie. Les dispositions réglementaires chez les Anglais pour cette méthode ne datent que de 1810, et M. de Chambray nous assure que ce ne fut que successivement que cet usage s'introduisit, et qu'il y avait encore une partie des régiments de l'armée d'Espagne qui se formaient sur trois rangs lorsque l'ordre du jour du duc d'York enjoignit à l'infanterie de se former à l'avenir sur deux rangs.

» Les débats sur la meilleure formation de l'infanterie sont encore loin d'être terminés. Tant que les anciennes armes existèrent, l'expérience de tant de guerres ne suffit pas pour nous fournir les dates nécessaires pour parvenir à une solution certaine de la question. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les disputes se renouvellent où commence le règne de la

nouvelle arme; le débat s'agrandit et s'élargit, au contraire, avec l'*introduction des nouvelles armes*. Des préjugés de toute sorte opposent de tous côtés une funeste résistance au progrès réfléchi et raisonné qui s'annonce; partout nous voyons les idées préconçues en débat avec les intelligences claires. Il faudrait une espèce de clairvoyance pour comprendre ce que l'avenir de cette arme porte de contingents éventuels dans son sein. A l'heure qu'il est, je crois impossible d'amener l'unité dans les opinions ou de rallier les dissidents. Et comment contenter ceux qui portent leur naïveté dans le débat, qui y viennent avec leurs préjugés, leurs hallucinations? comment vaincre les dures intelligences qui s'y mêlent? comment entraîner les indécis, les tièdes, qui y viennent sans parti pris d'ombre et de lumière? comment empêcher que la question soumise à la fois au jugement d'une foule de gens d'esprit, de pédants et de fantaisistes excentriques, ne s'agite bien longtemps dans le vide?

» Sans entrer dans le débat sur la formation de l'infanterie sur deux ou trois rangs, sans répéter ce que j'ai dit là-dessus dans mon *Traité de tactique*, je dois pourtant citer les paroles de l'éditeur des *Maximes de guerre* de Napoléon dans ses notes : « Il » me semble, dit-il, que, si les circonstances exigent » qu'une ligne d'infanterie se forme en carré, l'*ordre* » *sur deux rangs sera bien mince pour résister au choc* » *de la cavalerie; quelque inutile que paraisse le troi-* » *sième rang pour les feux de file, il est cependant né-* » *cessaire pour remplacer les hommes qui tomberont au*

» *premier et au second rang ;* autrement, on sera obligé
» de serrer les files et de laisser des intervalles entre
» les pelotons, ce dont la cavalerie ne manquera pas
» de profiter. Il me semble encore que, *lorsque l'in-*
» *fanterie sera placée sur deux rangs, les colonnes se*
» *trouveront bien allongées lorsqu'on sera en marche*
» *par le flanc.* Si l'on trouve plus avantageux de pla-
» cer l'infanterie sur deux rangs, *il faut placer le troi-*
» *sième en réserve ;* pour l'utiliser, on l'enverra rem-
» placer le premier rang quand celui-ci sera fatigué
» et qu'on remarquera que le feu commence à man-
» quer de vivacité. »

» Personne ne voudra nier que le feu d'une infanterie rangée sur deux hommes de hauteur ne soit très efficace et, sous quelques rapports, préférable à celui sur trois rangs. On concèdera même que la formation sur deux rangs est profitable pour les marches, les mouvements ; qu'elle peut diminuer les pertes au feu ; qu'on peut occuper plus de terrain dans cette formation ; qu'on sera plus en état de se porter partout sans grandes difficultés ; qu'elle se prête à mainte combinaison tactique.

» Mais *les colonnes formées par cette infanterie*, d'après le système de M. le général Jomini, *manqueront de consistance, de force intrinsèque pour résister au choc d'une bonne cavalerie*, et même de force d'impulsion pour l'attaque ; elles seront trop faibles sous le double rapport de l'offensive et de la défensive.

» Il est bien convenu que le choc de l'infanterie résulte plus d'une impression morale que de la pres-

sion physique; mais on ne pourra pas nier que l'aspect d'un gros bataillon n'influe bien autrement sur les hommes que celui d'un bataillon de la faiblesse duquel les soldats s'apercevront bientôt. « *In omni autem prœlio oculi primi vincuntur*, » dit une bonne autorité, et c'est aussi vrai aujourd'hui que de son temps. Il est sûr que le maniement des affections morales exige toute l'attention possible. « *The contest is merely a moral one*, » disent les Anglais.

» *Une formation sur deux rangs est principalement une tactique périlleuse en présence de la cavalerie*, toutes les fois que celle-ci voudra faire son devoir. En général, elle reste périlleuse, parce qu'elle nous ôte les moyens de garder notre front primitif, parce qu'elle nous force à le rétrécir aussitôt après des pertes légères, et parce qu'elle nous retire les moyens de prolonger avec ténacité le combat, chose de la plus grande importance dans les luttes modernes.

» L'introduction de la *formation sur deux rangs de l'infanterie française en* 1813 n'était qu'une mesure d'urgence. Je crois que c'est à tort qu'on a voulu généraliser ce principe et qu'il vaut mieux laisser aux généraux toute latitude d'employer l'une ou l'autre de ces formations, selon le terrain, les localités et les circonstances. Il n'y a rien de plus facile que d'accoutumer les troupes à l'une ou à l'autre. En Prusse et jadis en France, on avait adopté ce moyen, et l'on s'en était bien trouvé. »

## CAVALERIE. — CHEVAUX GRAS.

*Un peu de chaque chose, et rien de tout, à la française.*
MONTAIGNE.

Nous ignorons si l'auteur des *Observations* entend parler de la valeur de la cavalerie chez toutes les nations, ou bien si ce qu'il dit de cette arme s'applique seulement à la cavalerie prussienne. Quoi qu'il en soit, voici l'opinion qu'exprime M. le général prussien :

« Si la valeur intrinsèque de la cavalerie paraît avoir baissé sous plusieurs rapports, si cette arme ne brille plus de son ancien éclat, cela n'est pas la faute de l'arme, cela tient à d'autres choses. Mais elle peut bien tomber dans une décadence totale si l'on ne parvient pas à la faire marcher, dans son organisation et son emploi, à pas égal avec les autres armes, à proportion de leur amélioration. — Ce n'est pas le courage de se sabrer à outrance qui manque à la cavalerie de nos jours, c'est celui d'entreprendre tout, de risquer l'impossible. — Que dirait-on, par exemple, aujourd'hui si l'on exigeait d'une cavalerie de passer le Petit-Belt à la nage comme le fit le grand hetman Czarnecki avec ses Polonais, le 1er janvier 1658? — Ne trouverait-on pas plaisant de vouloir passer le Dniéper ou l'Elbe avec des corps entiers de cavalerie, comme le firent les Polonais et les Suédois à plusieurs reprises? — Quelle mine feraient les cavaliers de nos jours si l'on exigeait d'eux de faire 15 milles en un jour et de livrer encore bataille, comme l'exécutait la cavalerie de Torstenson, en

1645, à Juterbogk? — Ne trouverait-on pas que c'est être dépourvu de tout bon sens d'exiger de la cavalerie de prendre part à l'attaque et à la défense des villes, comme cela se pratiquait dans la guerre de Trente-Ans? »

Sans nous préoccuper de ce qui peut avoir lieu chez les autres puissances, nous conviendrons que la cavalerie française n'est pas en état aujourd'hui de traverser à la nage le moindre petit Belt; mais nous sommes fermement convaincu que nos régiments exécuteraient bientôt, après une préparation convenable, tout ce qui a été fait avant eux.

Pour y parvenir, il suffira d'écouter et de mettre en pratique les conseils que donne le maréchal de Saxe:

« Il faut que la cavalerie soit leste; qu'elle soit montée sur des chevaux que l'on ait rendus propres à endurer la fatigue; — qu'elle ait peu d'équipages, — et surtout qu'elle ne fasse pas son point capital d'avoir des *chevaux gras*.

» S'il se pouvait qu'elle vît l'ennemi tous les jours, cela n'en serait que mieux ; car cela la mettrait bientôt en état d'entreprendre les plus grandes choses. — Il est certain que l'*on ne connaît pas la force de la cavalerie* ni les avantages que l'on peut en tirer. — D'où vient cela? — De l'amour que l'on a pour les *chevaux gras.* »

Cet amour pour les chevaux gras, cette manie d'*engraissement* est encore aujourd'hui en honneur dans tous les régiments. — Voici pourquoi :

« Dans les corps, on a d'anciens chevaux, de ces

animaux qui ont résisté à tout; — doués d'une heureuse constitution, ils forment le fond du régiment. — Arrivés à un certain âge, ils possèdent ce tempérament à toute épreuve chez lequel les fonctions digestives s'opèrent avec la plus grande facilité. Chez eux, la substance graisseuse s'est logée naturellement dans les réseaux cellulaires sous-cutanés, et, quand une fois elle y est répandue, il faut une circonstance grave pour que la résorption ait lieu. — Eh bien, ces chevaux-là servent de terme de comparaison, et, quand un cheval n'est qu'*en état*, on le trouve maigre et on cherche à l'engraisser. » (Louchard.)

Quelle différence avec ce qui se pratiquait à Rome !

« Tous les ans, au 15 juillet, les chevaliers romains étaient passés en revue par le Censeur. Alors, si quelque chevalier avait forfait à l'honneur, s'il avait dissipé sa fortune, s'il n'avait pas eu soin de son coursier ou s'il était devenu *trop gras*, il était dégradé de l'ordre équestre et perdait son cheval. » (Hephrem Houël.)

Reprenons notre citation des *Rêveries* du maréchal de Saxe :

« J'ai eu un régiment de cavalerie avec lequel j'ai fait en dix-huit mois plus de 1500 lieues, soit en marches ou en courses, — et je proteste que ce régiment était mieux en état de servir au bout de ce temps-là qu'un autre qui aurait eu des *chevaux gras*.

» Mais, pour cela, il faut les faire peu à peu au mal et les endurcir à la fatigue par des courses et des exercices violents, ce qui les conserve plus sains et les fait durer bien davantage, — et, quand ils y sont faits, vous pouvez compter avoir de la cavalerie, et

vous n'en aviez point auparavant. De plus, cela rompt et style vos cavaliers, leur donne un air de guerre qui sied si bien ! — Mais il faut les faire galoper, répète le maréchal, les faire courir à toutes jambes par escadrons et les mettre peu à peu en haleine, et non pas manœuvrer tous les trois ans une fois avec une lenteur extrême, de peur que les pauvres bêtes ne suent...

» Ce n'est que lorsque les chevaux sont en campagne qu'il faut les ménager extrêmement pour les tenir *en chair* et avoir des escadrons au complet. »

Dans son ouvrage sur les *Chevaux du Sahara*, — « travail qui joint à un intérêt historique le mérite de présenter, sous une forme très séduisante, des considérations pleines d'actualité, » — M. le général Daumas nous dit que « le plus grand ennemi du cheval est le *repos et la graisse*. »

« Pour préparer un cheval trop gras aux fatigues de la guerre, fais-le maigrir par l'exercice, jamais par la privation de nourriture », ajoute l'honorable général, en nous initiant aux *principes du cavalier arabe*, — que tout homme de cheval doit savoir par cœur.

« Le Prophète a dit : « Chaque grain d'orge donné » à vos chevaux vous vaudra une indulgence dans » l'autre monde. »

L'hygiène des chevaux doit être l'objet d'une sollicitude intelligente, tant pour la nourriture et les soins à donner à l'écurie, que pour la répartition du travail et du repos, afin que l'on puisse toujours dire du cheval de guerre : — « Il peut la faim, — il peut la soif, — il peut la fatigue. »

On adoptera donc ce principe, que l'on doit traiter

le cheval pendant la paix, en vue des travaux et des fatigues de la guerre.

Lorsque la propagation du sang oriental aura régénéré notre race de chevaux, et même aujourd'hui, nos régiments tels qu'ils sont montés, — pour peu qu'ils aient été endurcis à la fatigue, — feront tout ce que faisaient les anciens cavaliers, tout ce qui a été fait dans le moyen âge et dans les temps modernes.

Nous pourrions citer maints exemples de passages de rivières, de marches extraordinaires, exécutés par notre cavalerie sous l'Empire, et plus récemment en Afrique; — nous nous bornerons à rappeler ce que dit l'auteur des *Éléments de l'art militaire ;* — « avec de bons officiers les exploits les plus inouïs souvent deviennent faciles au soldat français; sa confiance dans le chef qui le mène le lui fait suivre aveuglément, et lui donne cette obéissance dont le *fouet* et le *bâton* sont les mobiles chez les autres peuples. »

La cavalerie française, sauf ce que nous avons dit plus haut, est actuellement dans de bonnes conditions; elle a fait de grands progrès depuis 1814, sous le double rapport de l'*éducation* et de l'*instruction*, et mérite certainement qu'on lui applique ce que disait de cette arme le célèbre Guibert en 1779 :

« Aujourd'hui la cavalerie, en acquérant la vitesse qui lui manquait, est devenue, dans la main du général qui saura la manier, *une arme formidable* et de la plus grande ressource. — Par elle, on peut en un clin d'œil rétablir un combat désespéré et compléter une victoire. *Les grands coups, les coups audacieux,*

*les coups de génie, doivent être frappés par la cavalerie.* »

Le général Marbot développe la pensée de Guibert et y ajoute un exemple : — « C'est souvent au moment où une bataille paraît perdue que de braves cavaliers ont la plus belle occasion de se distinguer, en fondant audacieusement sur l'ennemi, qui n'est souvent que plus facile à vaincre par cela même qu'il se croyait déjà victorieux. — C'est ainsi qu'à Marengo 500 cavaliers, commandés par le général Kellermann, fondant avec furie sur les Autrichiens au moment de leurs plus grands succès, les étonnèrent par la vigueur de leur attaque, les enfoncèrent sur plusieurs points et contribuèrent par cette charge brillante à arracher aux ennemis une victoire dont ils se croyaient déjà certains. »

Que la guerre vienne à éclater, nous avons la confiance que nos cavaliers de 1859 renouvelleraient les belles actions de leurs devanciers ! Ils montreraient que « si la cavalerie, suivant l'expression du maréchal Canrobert, est l'arme des petits détails en temps de paix, elle est aussi l'arme des grandes choses pendant la guerre. »

Du reste, nous sommes parfaitement d'accord avec M. le général prussien lorsqu'il dit que « ce n'est pas la condition actuelle de la cavalerie qu'il faut avoir en vue, mais plutôt sa condition future, son emploi dans les guerres à venir. » — Oui, voilà bien la question nettement posée : il s'agit de déterminer, en raison de la puissance nouvelle du tir de l'infanterie, quelle doit être désormais la tactique de la cavalerie sur le champ de bataille.

Dans le chapitre suivant, le problème sera discuté, sinon résolu, par l'auteur des *Observations*, non-seulement pour la cavalerie, mais aussi pour les autres armes.

Il est grandement à désirer que la lumière jaillisse bientôt du milieu de toutes ces observations, de ces discussions et considérations sur le nouveau système de guerre, produites par tant d'officiers distingués et éminents de toutes les nations, et qu'enfin l'on puisse dire avec certitude : *Novus nascitur ordo!*

---

Nous avons reçu communication de quelques pages tirées du *Manuscrit d'un officier de cavalerie*, dont nous sommes loin de partager les idées et les craintes; — mais cet extrait nous ayant paru de nature à intéresser nos lecteurs, nous ouvrirons encore ici une nouvelle parenthèse :

« Je ne doute pas, dit cet officier, que notre arme ne sorte enfin de l'immobilité léthargique où, depuis tant d'années, elle paraît plongée pour l'éternité. Ceux de nos généraux qui jettent comme moi un coup d'œil en arrière sur leur carrière militaire doivent voir avec une pénible surprise qu'ils reviennent au point de leur départ sans pouvoir constater un seul progrès dans l'arme où ils se sont illustrés. N'est-ce pas, en vérité, un phénomène inexplicable pour nous que des hommes doués, pour la plupart, d'une grande aptitude au travail et capables, par l'élévation de leur esprit et la pénétration de leur intelli-

gence, d'être les lumières de la foule qu'ils ont dominée, aient pu s'élever d'échelon en échelon jusqu'au sommet de l'échelle de la hiérarchie militaire sans que nous puissions retrouver aucune trace lumineuse de leur séjour prolongé dans nos rangs. Ils n'ont exposé ni résolu aucune des questions qui intéressent l'avenir de la cavalerie. Devons-nous penser qu'ils ont passé leur vie de soldat à côté d'elles, sans chercher à les approfondir? Cette conclusion me paraît forcée; ils seraient trop coupables de ne nous avoir pas initiés à un savoir qui ferait de nous de meilleurs officiers. Ne pourrait-on pas alors se demander comment ceux qui n'ont pas fait la guerre ont acquis leur haute position et surtout quels sont leurs titres à la célébrité dont ils jouissent comme officiers de cavalerie? — Est-ce parce qu'ils ont commandé brillamment un régiment sur un terrain d'exercice? — Pour moi, je crois qu'il faut savoir plus que de jouer avec des escadrons, comme un enfant joue avec des cartons découpés, pour mériter le nom de bon officier de cavalerie. Je ne reconnais de droits à cette distinction qu'à celui qui a su tirer plus ou moins le voile qui cache aux yeux du vulgaire les grands intérêts de cette arme. — Y en a-t-il beaucoup qui aient fait luire même une faible lumière sur ces questions importantes? — Je les cherche dans mes souvenirs, je les cherche dans l'*Annuaire* pour aider ma mémoire, je les cherche dans l'histoire des derniers temps, et je ne les trouve point.

» Ne peut-on pas croire, avec juste raison, que cette

abstention complète de tout travail intellectuel de la part des officiers de cavalerie ne soit la cause de l'immobilité de leur arme quand toutes les autres progressent? — Hélas! si l'on nous demandait, à nos camarades et à moi, ce que nos chefs nous ont appris durant le quart de siècle qui vient de s'écouler, nous serions fort embarrassés pour répondre; on ne nous croirait pas si nous disions la vérité exprimée par le triste monosyllabe — RIEN. »

Nous croyons, au contraire, ainsi qu'on l'a vu plus haut, que la cavalerie a fait de grands progrès.

D'un autre côté, on nous dit que nos sommités militaires sont vivement préoccupées de la nouvelle tactique à donner à la cavalerie, mais que cependant, jusqu'à présent, rien n'a été résolu. Il serait seulement question de donner un fusil à canon rayé aux cavaliers, afin de ne pas les laisser exposés, à de grandes distances, au feu meurtrier de l'infanterie sans être à même d'y répondre.

Il est certain qu'en nous plaçant dans la situation décrite par M. le baron de Rostaing, lorsqu'il prétend que 20 bons tireurs auront raison d'une batterie d'artillerie ayant 204 hommes, 216 chevaux et 150 cavaliers de soutien, — il est certain, disons-nous, que, si les 150 cavaliers d'escorte ont chacun une bonne carabine rayée et s'ils ont été convenablement exercés au tir, les 20 tirailleurs qu'on leur oppose ne résisteront pas longtemps : car, si les cavaliers offrent plus de surface aux balles, s'ils ne peuvent s'y soustraire en se défilant comme les tirail-

leurs, leur nombre sera une compensation plus que suffisante, et cette poignée d'hommes sera bientôt anéantie, — eût-elle pris la précaution de déployer devant elle ses *chevaux de frise*, aussi faciles à manier, dit-on, qu'un simple *parasol* (1).

L'armement de la cavalerie avec des fusils est déjà en partie accompli ; tous les régiments de dragons en sont pourvus depuis longtemps ; plusieurs régiments de chasseurs et de hussards ont reçu des fusils à l'instar des chasseurs d'Afrique, et ils s'en trouvent bien. — Restent les cuirassiers, qui n'ont que le pistolet : leur donnera-t-on aussi le fusil ?

« De toutes les armes dont on se sert à cheval, a dit Montecuculli, la lance est la meilleure, — *la lancia è la regina delle armi ;* — mais il faut que les lanciers soient vigoureux, armés *de pied en cap*, et qu'ils aient de bons chevaux. » Le maréchal de Saxe disait aussi : « Les cavaliers doivent être *armés de toutes pièces*, et le premier rang doit avoir la lance. »

Nous préférerions leur voir donner la lance ; — Cette arme par excellence est donc évidemment l'arme naturelle d'une cavalerie dont l'essence même est d'agir en masse. — Elle permet d'atteindre le fantassin, tandis qu'il est impossible de le faire avec le sabre. — Ainsi, en 1813, à la bataille de Dresde, une division d'infanterie *autrichienne* résista pendant longtemps aux charges réitérées des cuirassiers fran-

(1) M. le baron Rostaing propose de donner à chaque fantassin un *cheval de frise portatif*, à six lames de baïonnette, dont la description se trouve dans son *Nouveau système militaire*.

çais, uniquement avec ses baïonnettes, car la pluie avait détérioré les cartouches et ne lui laissait pas un seul coup à tirer. Le général La Tour-Maubourg mit en tête de la dernière charge les 50 lanciers de son escorte; ils firent dans l'infanterie une brèche par laquelle les cuirassiers purent pénétrer et tout détruire.

Il paraît que des faits analogues s'étaient déjà produits, puisque l'Empereur, par un décret du 25 novembre 1811, avait prescrit d'*attacher un régiment de lanciers à chaque division de cuirassiers.*

Quoi qu'il en soit, il serait à désirer que notre cavalerie de réserve laissât le sabre au deuxième rang, pour servir dans la mêlée qui suit immédiatement le choc, en adoptant la lance pour le premier.

La proposition d'armer les cuirassiers de la lance n'est pas nouvelle, mais nous craignons bien que, cette fois encore, ce vœu ne soit pas écouté. Ce qui nous donne cette pensée, c'est que l'Empereur Napoléon Ier, en décrétant qu'un régiment de lanciers serait attaché à chaque division de cuirassiers, ordonnait en même temps que les cuirassiers seraient armés de carabines ou de mousquetons.

Plus tard, Napoléon, dans sa correspondance avec le prince d'Eckmuhl, à la date du 20 mai 1815, rappelle que « les cuirassiers doivent avoir au moins le tiers de leurs hommes armés avec des carabines, en attendant qu'on puisse en donner à tous. » — Il en devait être de même pour les carabiniers.

M. de Cessac, le savant encyclopédiste, avait déjà

dit en 1784 : « Le fusil et la baïonnette de l'infanterie sont l'arme la plus avantageuse dont le cavalier puisse faire usage... la lance étant abandonnée aujourd'hui. »

L'Empereur Napoléon III, ayant armé les cent-gardes de carabines à longues baïonnettes, il est probable que, si les cuirassiers reçoivent une nouvelle arme, ce sera le fusil et non la lance.

Quant aux régiments de lanciers, l'expérience qu'ils ont faite, pendant plusieurs années, du mousqueton, porté simultanément à pied et à cheval avec la lance, ne laisse pas supposer qu'on renouvelle des essais avec la carabine. Il est présumable que, si l'on voulait faire participer les lanciers au progrès des armes à feu, on substituerait à leur pistolet, une arme un peu plus longue, un pistolet-mousqueton, pouvant s'ajuster contre l'épaule à deux mains, à une seule main, et avec la main en l'air. La portée de cette arme serait au moins égale, et la justesse du tir supérieure à celle des armes actuellement en usage dans la cavalerie. — Nous avons déjà fait cette proposition dans le *Spectateur militaire* du 15 juillet 1846. — La cavalerie piémontaise est armée, depuis 1847, d'un pistolet-mousqueton analogue à celui que nous demandons, et il est désigné dans l'armée du Piémont sous le nom de *pistolone*.

L'incertitude et le peu d'effet du feu de la cavalerie est-il uniquement le résultat de l'imperfection des armes à feu, ou tiennent-ils seulement à l'instabilité, à la mobilité de la base sur laquelle le cavalier est

placé dans cette action, à la difficulté d'épauler pour ajuster ses coups, et à l'incommodité que le cheval ressent d'une explosion qui a lieu trop près de ses oreilles, ce qui fait qu'il s'inquiète, se tourmente ou se traverse à l'instant où il voit ou sent que l'homme va faire feu? — Nous pensons que ce défaut de sûreté et d'effet du feu à cheval tient à ces causes réunies; et qu'en armant les dragons, les chasseurs et les hussards, et si l'on veut les cuirassiers et les carabiniers, d'un fusil à canon rayé, dépassant assez la tête du cheval pour ne pas l'inquiéter, — et les lanciers d'un pistolet-mousqueton ou du *pistolone* adopté pour les dragons-lanciers piémontais, on donnera à cette question la meilleure solution sous tous les rapports. — Mais ce ne sera pas là, on en conviendra, un grand progrès dans la tactique de la cavalerie.

Lorsque, dans le siècle dernier, le tir se fut perfectionné, on se crut d'abord obligé de tenir la cavalerie à distance pour qu'elle souffrît moins du feu. Elle devint dès lors plus inactive, et l'on eût fini par se persuader qu'elle ne pouvait plus rendre que des services secondaires, « lorsque parut un homme qui l'affranchit de ses liens, qui lui donna des ailes, et dont les victoires semblent appartenir aux poésies héroïques. » — Cet homme, on le devine, c'est Seydlitz.

Espérons que, de nos jours, on trouvera le moyen de conserver à la cavalerie la haute importance qu'elle avait au temps de Guibert, qu'elle eut sous l'Empire, et qu'elle a encore aujourd'hui.

Espérons aussi que les appréhensions formulées dans le *Manuscrit d'un officier de cavalerie* ne se réaliseront pas et que la cavalerie montrera, dans la prochaine guerre, qu'elle a toujours marché et qu'elle marchera toujours du même pas que les autres armes dans le progrès de la science militaire.

Mais, pour le prouver, il ne faut pas rester inactifs et insoucieux de l'étude.

« La guerre domine tout dans l'histoire, et si, de nos jours, les occasions de guerre diminuent, si les guerres paraissent s'éloigner de plus en plus, on reconnaît qu'elles sont devenues beaucoup plus considérables, et qu'en outre elles détruisent en un jour plus qu'elles ne le faisaient autrefois pendant des années.

» Malheur au peuple, malheur à l'officier qui, ce jour-là, n'aura pas les connaissances de son métier ! »

« La France, plus que toute autre nation, disait le maréchal Bugeaud (1), a besoin d'avoir une armée constamment bonne et nombreuse ; c'est là une dure, mais indispensable nécessité de sa situation. Ses troupes ne doivent pas être seulement presque égales à celles de ses puissants voisins, il les lui faut supérieures en qualité, parce qu'*elle est exposée à combattre seule contre tous*, et puis que la configuration de son sol à l'est et au nord, le peu de distance de sa frontière à sa capitale, exigent qu'elle ait les plus

(1) *De l'établissement des troupes à cheval dans de grandes fermes* (1840). Cet ouvrage, comme tous ceux de l'illustre maréchal, doit se trouver dans la bibliothèque de l'officier.

grandes chances de gagner les premières batailles ou les premiers grands combats, qui seraient préférables aux actions générales.

» ...La cavalerie, qui est l'objet principal de cet écrit, présente de grandes difficultés, mais elles ne sont pas insurmontables... »

Cette assurance calme, cette haute raison de M. le maréchal Bugeaud, forme un contraste frappant avec les paroles véhémentes (et pourtant pleines de ce feu et de cet amour sacré du métier, si rare aujourd'hui), que nous trouvons dans le *Manuscrit d'un officier de cavalerie*, dont nous rapporterons encore quelques lignes :

« Quand apparaîtra-t-il cet homme miraculeux qui sera notre flambeau ? — Hélas ! Dieu le sait ; — la connaissance du passé interdit l'espérance pour l'avenir. Lorsqu'on étudie l'histoire des progrès des armées depuis l'établissement de la société nouvelle, on est saisi d'un pénible étonnement en voyant combien la cavalerie a été lente à entrer dans la voie du perfectionnement...

» Cet état de choses si regrettable nous a été légué par nos devanciers, nous le léguerons à ceux qui nous suivront, et il en sera ainsi de génération en génération tant qu'on n'élèvera pas l'esprit des officiers de cavalerie à la hauteur de toutes les questions qui la concernent et qu'on n'excitera pas leur intelligence à les résoudre. Lorsque ce grand événement surgira, on verra cette arme s'avancer rapidement dans la voie du progrès et y atteindre rapide-

ment la limite du possible actuel, comme les autres armes dont elle est la sœur aînée.

» Ce changement merveilleux dans nos mœurs me paraîtrait facile à opérer... Il aura lieu quand il se trouvera un ministre qui, sans se laisser arrêter par des raisons spécieuses, ordonnera que, dans les garnisons où il y a habituellement un grand rassemblement de troupes à cheval, tous les officiers seront réunis une fois par semaine, sous la présidence du général commandant, pour discuter contradictoirement une question qui intéresse la cavalerie. Ces centres d'action intellectuelle une fois connus, on y verra converger instantanément tous les efforts des nobles facultés de l'esprit et de l'entendement de tous les officiers de quelque valeur. Ils deviendront bientôt un foyer de lumière qui irradiera au loin et dissipera les ténèbres de notre paresse, de notre ignorance et de nos préjugés actuels. »

Sans faire aucun commentaire sur cette tirade, nous mettrons un terme à nos trop nombreuses digressions.

### DE LA NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT DE TACTIQUE.

L'auteur entre ici dans le vif de son œuvre et traite avec une grande supériorité de vues la question capitale du changement de tactique, en combattant les idées émises à ce sujet par le général Jomini, et pour mieux nous faire comprendre la partie de l'opuscule qu'il va discuter, M. le général prussien en

rappelle l'origine et nous apprend les impressions sous lesquelles il a été écrit par le général Jomini.

Notre citation sera longue, nous la recommandons à l'attention de nos lecteurs :

« Vers la fin de 1851, le général fut interrogé à Paris par un illustre personnage s'il ne pensait pas que le perfectionnement des armes à feu amènerait de *grands changements dans la manière de faire la guerre*. Le général répondit que cela exercerait probablement une certaine influence sur les détails de tactique, mais que, dans les grandes opérations stratégiques et dans les grandes combinaisons de batailles, on s'assurerait la victoire par les principes qui avaient fait triompher les grands capitaines de tous les siècles, Alexandre et César, aussi bien que Frédéric II et Napoléon. M. le général nous assure de même que les événements héroïques autour de Sébastopol n'ont pas apporté de changement dans son opinion. — Il reproduit dans la discussion les idées que nous connaissons déjà, et répète la question : La carabine Minié, les balles perfectionnées et *les fusils rayés, peuvent-ils apporter un changement notable dans les formations pour le combat ou dans les idées de tactique admises jusqu'à présent?* M. le général ajoute même la question : *Qu'en résultera-t-il pour la tactique?*

» Je crois que c'est ici le lieu d'entrer en discussion sur l'efficacité de la nouvelle arme, sur son effet et son emploi, qui seuls peuvent fournir les matériaux propres à décider avec une assurance au moins

probable sur l'issue du débat. Il paraît que le général ne lui conteste pas l'avantage d'une certaine efficacité; mais nous ne rencontrons dans ses discussions ni ces considérations neuves ni ces vues ingénieuses qui sont si familières au célèbre général.

» ...Arrêtons-nous un moment à la seule efficacité de la nouvelle arme en la comparant à celle des fusils ordinaires. Guibert pensait qu'on ne tuait ou ne blessait, avec un million de cartouches, qu'à peu près 2,000 hommes dans un combat. Gassendi, dans son temps l'oracle des artilleurs de toutes les armées, nous assure que sur 3,000 coups un seul frappait. Piobert, cette grande autorité de nos jours, nous dit qu'on a estimé, d'après le résultat de longues guerres, qu'on avait brûlé de 3,000 à 10,000 cartouches par homme tué ou blessé. Nous ne pouvons pas encore évaluer au juste les pertes que les Russes ont essuyées sous le feu de l'infanterie dans la dernière guerre; mais leurs pertes affreuses nous sont une preuve infaillible de la supériorité de la nouvelle arme. Sans recourir aux épreuves qu'on fait tous les jours dans les polygones et les places de tir, les plus acharnés adversaires de la nouvelle arme concéderont que la vraisemblance, sous le rapport de la justesse du tir, est doublée, tandis que, sous le rapport de la portée, elle est quintuplée.

» ...Les difficultés se multiplient quand il s'agit de déterminer l'*emploi de la cavalerie contre les nouvelles armes*, car aucune expérience n'a encore été faite. Si cependant tout le monde convient qu'il lui sera doré-

navant plus difficile de reconnaître le terrain, de parcourir les avenues des positions en face de l'ennemi, qu'elle sera déjà exposée dans son approche à de plus grandes pertes que jadis, et qu'au dernier moment d'une attaque une décharge effectuée à temps a plus de chances qu'avec les anciennes armes, on conviendra aussi qu'à l'avenir *le rôle de la cavalerie dans les batailles devra subir un grand changement.*

» Je crois que les pertes de la cavalerie aux attaques seront désormais encore plus grandes qu'à Aspern et à Wagram, sans cependant augmenter la vraisemblance du succès. Beaucoup de hauts faits démontrent, il est vrai, qu'il n'y a rien d'impossible à une bonne cavalerie; mais nous en avons autant qui prouvent la force de résistance d'une bonne infanterie. Quiconque s'est trouvé dans un carré au moment d'une attaque sait à quoi s'en tenir là-dessus. Je me suis trouvé dans des carrés sur deux et sur trois rangs, qui ont résisté aux charges réitérées de la cavalerie, et, si je ne partage pas l'opinion de l'officier anglais de l'*United service Magazine*, que « *the determined charge of twenty cavaliers must inevitably break throug any line of infantry, if three or six in deep,* » j'ai bien au moins la conviction que la meilleure infanterie du monde, assaillie en plaine, aura, sans l'assistance de l'artillerie, infiniment de peine à résister à une bonne cavalerie sachant faire son devoir.

» Il n'y a d'espoir de résistance qu'en masse et dans une formation qui permette d'employer en

même temps un feu bien nourri. *S'il reste encore quelques chances à la cavalerie, elles sont toutes dans les surprises*, mais aussi celles-ci seront plus dangereuses et plus difficiles que jadis. Il faudra aujourd'hui être prêt à chaque instant à tomber à l'improviste, soit sur l'artillerie, soit sur les tirailleurs, sur leurs soutiens ou sur les masses elles-mêmes ; il faudra, pour ainsi dire, sortir de terre dans toutes ses entreprises. Vitesse, impulsion, ensemble, ces éléments de la cavalerie lui deviendront dorénavant encore plus nécessaires que jamais; il lui faudra à l'avenir la rapidité et l'impétuosité de l'ouragan.

» La question est beaucoup moins compliquée quand il s'agit de l'*emploi de l'artillerie contre la nouvelle arme.* Il n'y a presque pas de divergence dans les opinions là-dessus. Tout le monde s'accorde à dire que l'*artillerie de campagne de presque toutes les puissances doit être soumise à une très grande réforme pour pouvoir être employée avec avantage contre cette arme.* Et, en effet, quelle différence dans son emploi sous l'ancien ordre de choses et aujourd'hui ! » Les batteries doivent être placées, nous dit Napoléon, dans les positions les plus avantageuses et le plus en avant possible des lignes de l'infanterie et de la cavalerie, sans cependant qu'elles puissent se trouver compromises. Il faut que les batteries commandent la campagne de toute la hauteur de la plate-forme. Il est bon qu'elles ne soient point masquées de droite et de gauche, de manière que leurs feux puissent être dirigés dans tous les sens.

» Si le commandant d'une batterie de 6 ou même de 8 voulait aujourd'hui placer son artillerie, d'après ces règles, en face d'une troupe armée de la nouvelle arme, il courrait risque de se voir bientôt tuer ses canonniers et ses chevaux. C'est ce qui arriva dans le combat sur l'Alma, où plusieurs batteries russes furent obligées d'être retirées du feu, parce que tous les canonniers et les chevaux avaient été tués après une courte lutte. Il fallut prendre des chevaux aux parcs pour emmener les pièces. Les mêmes événements se rencontrent aussi, c'est vrai, à la bataille de Mozaysk; mais, tandis qu'ici ce fut le feu concentré et prolongé d'une artillerie formidable qui causa ces pertes énormes, *ce fut sur l'Alma le feu des tirailleurs qui écrasa les canonniers russes en une heure et demie.* — « Ils arrivaient comme des serpents, ces tirailleurs, disent les Russes, et nous tuaient sans que nous les vissions. » Des témoins oculaires très instruits et dignes de foi assurent encore que les Turcs, avec les fusils Minié, ont causé à l'artillerie russe sur le Danube des pertes très considérables à des distances de 1000 et 1200 pas. »

Après avoir reproduit les principales observations qui ont été faites sur l'emploi de la nouvelle arme, M. le général prussien attaque les *conclusions* que donne M. le général Jomini à la fin de sa brochure, et il s'exprime ainsi :

« M. le général nie d'abord que le perfectionnement des armes à feu doive produire un changement *notable* dans la manière de mener les troupes au com-

bat. Ce mot *notable* est élastique, sans doute; il est approprié à la difficulté du moment, mais vague plutôt que significatif. Déjà la construction bien saisie d'un ordre de bataille en face des nouvelles armes sera très difficile; cette difficulté croîtra encore sous l'influence des circonstances. L'emplacement des trois armes, dont l'emploi a changé sous presque tous les rapports, demande un tout autre coup d'œil que l'ancienne tactique.

» Anciennement, l'artillerie foudroyait l'ennemi à de grandes distances et protégeait, soutenue par quelques troupes, l'arrivée et la formation des troupes. Il n'était pas si difficile de reconnaître l'ennemi, et, la reconnaissance exécutée, on délogeait les tirailleurs et on l'abordait. Tout a bien changé de face aujourd'hui. Tandis que, d'après l'ancienne tactique, l'artillerie protégeait l'emplacement des troupes et soulageait leur marche, aujourd'hui c'est l'infanterie qu'on y emploiera; c'est elle qui surveillera l'arrivée et l'emplacement de l'artillerie, car les tacticiens ne la veulent poster qu'à 400 pas derrière la ligne des tirailleurs.

» D'après l'ancienne méthode, les tirailleurs ne faisaient presque autre chose que d'engager le combat. Ce n'étaient, pour l'ordinaire, que des éclaireurs qui sondaient les voies du champ de bataille; leurs engagements n'étaient qu'un moyen pendant qu'ils sont aujourd'hui un but. La supériorité de la nouvelle arme, sa portée, sa justesse, leur va donner une autre signification. Leur emploi bien appliqué doit

ébranler le courage de l'ennemi, le fatiguer, l'exténuer, imprimer à ses évolutions un caractère d'indécision, d'incertitude, rompre ses forces, le frapper d'épouvante. Réunis en masse, ils doivent avoir assez de force intrinsèque pour assumer un rôle autonome, et faciliter les moyens d'aborder l'ennemi avec des troupes fraîches que la prudence du général aura su dérober à la vue de son adversaire. Les nouvelles armes ne seront pas seulement un secours aux autres armes, mais bien une nécessité.

» Ce qui n'était qu'un accessoire dans l'ancienne tactique doit en devenir aujourd'hui l'objet essentiel ; il faut appuyer fortement sur l'emploi des tirailleurs, sans pourtant prolonger à l'infini *leurs duels à la carabine.* Il faut, au contraire, savoir saisir avec adresse et résolution le moment d'en finir. Si j'ai bien saisi les communications que quelques amis m'ont faites sur la bataille de Traktir, les zouaves y agirent de cette manière et contribuèrent puissamment à la destruction des colonnes russes du général Read.

» L'*artillerie*, qui avait été tirée, dès les temps de Frédéric le Grand, de sa condition secondaire d'arme préparatoire, et dont l'emploi dans les batailles atteignit son apogée sous Napoléon, *court grand risque d'être éclipsée par les nouvelles armes.* L'artillerie légère tout au moins est reléguée sur le second plan ; elle ne pourra être employée avec avantage que dans des conditions très propices. La grosse artillerie sera donc préférablement mise en usage ; mais ses mouvements ralentis, malgré tout son allégement, four-

niront à l'infanterie bien des occasions de lui faire éprouver des pertes considérables.

» Je doute même que l'opinion de Napoléon, à savoir, que l'artillerie décide de nos jours du sort des nations; que celui qui sait faire arriver à l'improviste et à l'insu de l'ennemi, sur un point donné, une masse d'artillerie imposante, est sûr de l'emporter, puisse être maintenue dans toute sa rigueur; car comment lutter avec une infanterie qui frappe canonniers et chevaux avec le même succès, à une distance de 1000 mètres, que l'ancienne arme à 200? Le général de Lourmel avait raison de s'écrier : « Aujourd'hui plus que jamais, avec les nouvelles » armes de précision, le sort des batailles se décidera » de loin. »

» Il faudra un grand art pour inventer un *ordre de bataille* qui réponde aux droits que la nouvelle arme aura, pour ainsi dire, acquis. Il faut, pour ne rien négliger, rester en communauté d'avis et de sentiments avec les hommes instruits de toutes les armées, être au courant de toutes les innovations admissibles, de toutes les découvertes applicables. Je crois qu'en face de tels arguments on peut opposer à M. le général, n'en déplaise à son assertion, *qu'il n'y aurait aucun changement notable dans la manière de mener les troupes au combat, la protestation qu'à l'avenir rien n'y sera changé — que le tout.*

» La *seconde des conclusions* de la brochure nous dit que, si le système des *lignes déployées* et des feux de mousqueterie pratiqué par Wellington est excel-

lent pour la défensive, il paraît aussi difficile que jamais de l'employer pour lancer une armée à l'attaque d'une position. Personne n'a mieux caractérisé cette manière de combattre que le général Lamarque. Je n'y vois avec lui rien de nouveau ; nous rencontrons sur beaucoup de champs de bataille cette même méthode.

» *Tout ordre de bataille est bon qui permet un emploi assuré de son arme, qui n'offre pas de difficultés dans sa formation, qui contient les éléments nécessaires pour effectuer cette formation sans inconvénients, soit pour la défensive, soit pour l'offensive, et qui facilite la possibilité d'entraîner les troupes lestement au combat.*

» Dans le *troisième paragraphe de ses conclusions*, M. le général tire celle-ci de son raisonnement, que, malgré le perfectionnement des armes à feu, deux armées voulant se livrer bataille ne sauraient se fusiller de loin toute une journée et qu'il faudra toujours que l'une des deux se porte en avant pour attaquer l'autre. — Je crois que la crainte de ne pas voir venir les troupes aux mains est un peu outrée. Où il s'agit bel et bien des passions, leur déchaînement restera le même ; elles existeront toujours et se donneront les mains comme les furies. — La nature des nouvelles armes engagera sans doute les généraux à se tenir aussi longtemps que possible sur la défensive ; mais, le moment venu, un général expérimenté en saura sortir à propos...

» L'art de la guerre, presque tombé en décadence depuis l'emploi démesuré des masses, refleurira sous

une nouvelle forme. Ce sera l'habileté de MM. de Turenne et de Montécuculli dans les campagnes sur le Renchen; ce seront les beaux faits d'armes des campagnes du grand Frédéric, de Bonaparte, qui serviront de modèles aux apprentis!

» Dans l'*article quatre des conclusions*, M. le général fait dépendre le succès comme anciennement de la manœuvre la plus habile, selon les principes de la grande tactique. Elle consiste, dit-il, à savoir lancer la masse de ses troupes sur le champ de bataille au moment le plus opportun et d'y faire concourir simultanément les trois armes pour décider du sort du combat. Il n'y a personne au monde qui voulût nier ou seulement révoquer en doute ces principes. Ils sont vrais depuis que les hommes s'entre-tuent, c'est-à-dire de tout temps.

» La difficulté consiste dans les moyens de se ménager la route la plus courte et la plus sûre pour en venir là, et c'est précisément aujourd'hui plus difficile et plus compliqué qu'autrefois.

» Quant aux formations des troupes pour les mener au combat, et dont M. le général parle au *cinquième paragraphe*, il nous renvoie aux chapitres 4 et 5 de son *Précis de l'art de la guerre*. Tout militaire qui s'occupe scientifiquement de son art connaîtra à fond cet ouvrage et en aura fait son bréviaire.

» Je ne prétends pas dire que M. le général annihile précisément son système de tactique dans la *sixième de ses conclusions*, mais il l'altère tout au

moins en faisant abstraction de tout système et réduisant tout l'art à un certain tact pour bien « enlever ses troupes et aborder franchement l'ennemi. (Ce sont ses propres paroles.) L'un des premiers gages de la victoire dans l'offensive, nous dit-il, consistera dans le talent d'un général de bien enlever ses troupes et d'aborder franchement l'ennemi en adaptant le système de formation convenable au terrain, à la qualité et à l'esprit de ses soldats, ainsi qu'à son propre génie.

» Je comprends parfaitement M. le général. C'est se réfugier dans le bon sens de M. de Turenne, dont je parlais antérieurement. Mais ce bref avertissement ne pourrait-il pas induire en erreur quelques médiocres officiers? Ne pourrait-il pas entraîner quelques tacticiens mal avisés à revenir à cette brutale tactique : Tambours! la charge! — croisez la baïonnette?

» Tout ce que nous disons n'empêchera pas d'adhérer à la conclusion définitive de M. le général, que la guerre , bien loin d'être une science exacte, est un drame terrible et passionné, soumis, il est vrai, à trois ou quatre principes généraux, mais dont le résultat est subordonné à une foule de complications morales et physiques. »

Nous regrettons que les bornes de ce compte rendu ne nous aient pas permis de donner en entier les remarquables considérations de M. le général prussien sur cette question aussi importante qu'ardue; c'est dans le livre même qu'il faudra les lire, et

l'on voudra les relire encore, même après la solution du problème mis à l'étude.

THÉORIE NOUVELLE *pour faire manœuvrer et combattre les troupes de toutes armes d'après les mêmes principes et les mêmes commandements.*

Dans le courant de la discussion que nous venons de rapporter au chapitre précédent, nous avons omis à dessein, pour ne pas rompre le fil de l'argumentation, ce que M. le général prussien dit de la *théorie nouvelle* de M. le commandant Bonneau du Martray à propos de son examen de la brochure du général Jomini. Nous avons voulu, nous qui, de notre côté, avons fait un examen consciencieux de cette *théorie nouvelle*, rappeler l'estime que nous conservons pour cet ouvrage et féliciter son auteur des sympathies que son livre a rencontrées en Allemagne. Nous ne doutons pas qu'il n'en soit partout ainsi dans le monde militaire.

Nous tenons à répéter que le travail de cet officier supérieur aura fait faire un grand pas à la solution de la question dont il a bravement pris l'initiative.

Déjà l'infanterie de ligne a adopté les mouvements des chasseurs à pied, dont les principes, les commandements et les mouvements se rapprochent davantage de ceux de la cavalerie. — Encore un peu de temps, et nous verrons un nouveau progrès.

Peut-être l'aurions-nous eu plus tôt si M. le commandant du Martray n'avait pas voulu trop bien faire ou du moins faire trop à la fois.

La *théorie nouvelle* apporte trop de changements radicaux dans les exercices de détail et dans les évolutions de la cavalerie et de l'infanterie. — L'idée mère était excellente : amener toutes les armes à manœuvrer et à combattre aux mêmes commandements, était un progrès que toute l'armée désirait vivement.

M. le commandant du Martray aurait dû faire en sorte d'arriver à ce résultat en apportant aussi peu de changements que possible aux mouvements de détail et d'ensemble dans les diverses armes.

Il aurait suffi que le commandement fût le même et que le mouvement, sans être nécessairement identique, fût seulement analogue dans l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie.

Chaque arme, selon le besoin, eût changé ses commandements, modifié ses mouvements, tout en conservant ses principes.

Ce que M. le commandant du Martray n'a pu obtenir du premier coup nous arrivera plus facilement, grâce à son beau travail, lorsque l'on s'occupera de la révision de nos ordonnances.

Toutefois, il ne suffira pas que les trois armes manœuvrent aux mêmes commandements et exécutent des mouvements semblables, il sera nécessaire aussi que chaque officier ait des notions sur le rapport des différentes armes entre elles, — sur l'ensemble de chacune, — sur leur emploi à la guerre, — et sur le parti que l'on peut en tirer selon les circonstances.

Faute de posséder ces connaissances, il arrive que

des commandants de troupes contrarient sans intelligence les officiers des autres armes que la leur et dont ils ne connaissent pas la tactique, notamment ceux de l'artillerie; font consommer inutilement à ceux-ci des munitions, demandent qu'ils tirent à mitraille lorsqu'il faudrait tirer à boulet, etc.

« J'ai vu, dit Guibert, des pièces de régiment tirer sans relâche, tandis que les batteries de pièces de 8 de parc, qui étaient voisines, trouvaient le même but trop éloigné. — Cette ineptie, qui dura trois heures et consomma 1,000 cartouches, me rappelle, ajoute Guibert, un de nos officiers-généraux s'emportant contre le commandant d'une batterie, parce qu'il ne tirait pas. Ce dernier, occupé alors d'une nouvelle disposition qu'il donnait à ses pièces pour prendre un revers sur l'ennemi, répondit *qu'il cherchait son prolongement*. — *Eh! monsieur*, répliqua l'officier-général, qui se désespérait et ne savait pas ce que c'était que *prolongement*, — *voilà comme est le corps royal, il prolonge toujours.* »

Cette anecdote remet en mémoire celle du capitaine d'artillerie qui, voulant justifier auprès de son général la position de combat qu'il avait prise, lui disait que l'*angle d'incidence étant toujours égal à l'angle de réflection*... « Allez vous... promener avec vos *réflexions*, interrompit le général ; je ne les aime pas, et ce n'est pas le moment d'en faire. »

Chaque officier devra donc, sous peine de faire des bévues semblables à celles que nous venons de rapporter, connaître suffisamment l'emploi des diffé-

rentes armes. Nous ne disons pas savoir parfaitement, car la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie, sont des éléments si différents et si variés dans leurs détails que c'est déjà beaucoup qu'un officier possède à fond la connaissance de son arme. D'ailleurs, la complication actuelle de chaque science et les bornes de l'intelligence, ainsi que le temps que l'on peut consacrer à l'étude, ne permettent à personne d'être universel.

A la guerre, les trois armes doivent se prêter un mutuel secours; mais la cavalerie et l'artillerie à cheval surtout doivent être deux armes fraternelles, deux compagnes inséparables; avec une confiance réciproque dans leur instruction et leur bravoure, elles ne craindront jamais de tenter de ces coups hardis qui décident quelquefois du succès d'une bataille; — elles exécuteront de concert ces marches rapides, ces déploiements audacieux et inattendus pendant lesquels l'artillerie, démasquée à propos, jette le désordre, par son feu à mitraille, dans les colonnes ennemies, qu'une charge soudaine de la cavalerie achève de mettre en déroute. — « Mais, nous le répétons, il faut entre ces armes une confiance et une estime mutuelles, dont le vrai ciment est la connaissance réciproque des principaux éléments de la tactique et du mode d'action *des trois armes.* »

## RÉSUMÉ.

Pour ne pas risquer de se perdre dans des hypothèses, M. le général prussien, revenant rapidement

sur ce qu'il a dit de l'avenir du système de guerre, résume ainsi qu'il suit ses pensées et ses prévisions :

« Les combats prendront indubitablement un autre caractère par les perfectionnements de toute espèce apportés aux moyens de destruction, et, par leur emploi bien entendu et bien circonstancié, les pertes s'accroîtront principalement pour l'agresseur.

» Les moyens de destruction arriveront, dans la défense, à un développement tel qu'il sera impossible de lutter contre de semblables armes d'après les règles et les principes de l'art dans son état actuel.

» La *tactique*, l'*organisation* des armées, la *proportion entre les armes*, enfin toutes les choses qui ont quelque rapport à l'*art de la guerre*, subiront des *changements marqués*.

» Je pense ne pas m'écarter de l'ordre logique des choses quand je suppose que, sur un champ de bataille plus étendu que de nos jours, des troupes, placées par des officiers qui ont compris le nouveau système, seront bientôt, en grande partie, perdues de vue par le général en chef. Ce sera aux chefs de bataillons et aux capitaines de veiller sur leur emploi et de suivre la marche du combat. Aux généraux ne restera guère autre chose que la surveillance des dispositions générales et le soin d'obvier aux accidents. Au général en chef ne sera presque réservé que la pose du principe général et le rôle d'observateur ; il ne pourra se ménager que les moyens d'intervenir en temps et lieu.

» Il sera difficile aujourd'hui de mettre les

chances de son côté, de profiter des fautes de son adversaire. Il faut donc, comme je l'ai déjà dit, plus de connaissances pour la conduite des troupes, plus de profondeur et de pénétration que dans le passé; il faut, avant tout, plus d'aptitude à apprécier sur un champ de bataille la marche des affaires.

» Sans me laisser aller à de vastes et sans doute vagues conjectures, je suppose, non sans quelque raison, que si l'on pervenait à combiner dans un sage système l'emploi des fusées avec celui des nouvelles armes, on donnerait aux guerres modernes une tout autre physionomie. Ce n'est peut-être, pour le moment, que l'expression d'une pensée; mais, sans vouloir me poser en oracle de l'opinion publique, je crois qu'elle deviendra tôt ou tard celle de la nécessité.

» La guerre sortira alors de plus en plus des voies brutales, elle redeviendra un art, son horizon s'élargira. Les immenses progrès qu'ont subis déjà ces deux objets ne doivent pas seulement intéresser sous le point de vue militaire, ils doivent encore exciter les admirations sympathiques de tout ami du genre humain. *Ce sont ces deux perfectionnements qui changeront la face morale de la guerre.*

» C'est aux tacticiens expérimentés de dire où il y a méprise, aberration de ma part; de relever les erreurs, de combattre les préjugés, de balancer le nouveau système avec l'ancien, de combiner et de poser les principes généraux. »

Après avoir exposé la discussion, les conclusions et le résumé des observations de M. le général prus-

sien sur l'ouvrage de M. le général Jomini, qu'il nous soit permis d'essayer de donner, non pas une solution à la grande question qui fait l'objet du débat, mais de soumettre à l'appréciation du lecteur assez bienveillant pour nous avoir suivi jusqu'ici l'idée bien simple que nous nous faisons de ce qui doit advenir en suite du perfectionnement et de la grande portée du fusil de l'infanterie.

Nous avons dit que les améliorations successives apportées à l'armement et à la tactique de l'infanterie avaient immédiatement influé sur les progrès de la cavalerie et de l'artillerie.

Pourquoi la même marche progressive et proportionnelle ne serait-elle pas de nouveau suivie aujourd'hui?

Lorsque le fusil d'infanterie n'atteignait l'artillerie qu'à 200 mètres de distance, les canons foudroyaient les fantassins à 400 mètres. — Actuellement, l'infanterie frappe canonniers et chevaux avec le même succès à une distance de 1000 mètres que l'ancien fusil à 200.

Pour rétablir la proportion, ou l'ancienne différence, entre la portée des deux armes rivales, le *fusil* et le *canon*, il suffirait, ce nous semble, d'augmenter la portée de cette dernière arme dans la même proportion que celle du fusil.

La portée du nouveau fusil étant de 1000 mètres, ou un quart de lieue, il faudrait que le nouveau canon modifié eût une portée de 2000 mètres. Et si, à 2 kilomètres de distance, l'artillerie atteignait l'infan-

terie avec autant de précision que naguère à 400 mètres, la relation proportionnelle dont nous parlions serait rétablie. Il n'y aurait rien d'essentiel à changer dans la manière de mener les troupes au combat, dans la tactique et la stratégie; seulement, le sort des batailles se déciderait de plus loin (de trop loin peut-être), comme le prédisait le général de Lourmel.

Au lieu de se battre corps à corps, comme dans l'antiquité, puis à une distance qui s'est accrue de loin en loin jusqu'à 200 et 400 mètres, ainsi que cela se pratiquait encore dans nos dernières guerres, à l'avenir, avec les fusils et les canons perfectionnés, les combattants seront très éloignés; le champ de bataille sera plus étendu que jamais, l'action aura lieu sur une vaste échelle.

La cavalerie devra déployer sa plus grande célérité et montrer qu'elle possède ces deux grandes qualités qui semblent s'exclure : — l'*impétuosité* et le *calme*, — la *hardiesse* et la *circonspection*.

Si l'artillerie, en cherchant à donner à ses canons le perfectionnement que nous avons indiqué, trouvait une arme portant à 4000 mètres, c'est-à-dire à une distance quadruple de celle du fusil rayé de l'infanterie, elle aurait résolu le problème le plus important que l'on pût imaginer de nos jours.

La nation qui, la première, amènera sur un champ de bataille des canons tirant à 4 ou 5000 mètres de distance, avec autant de justesse et de sûreté qu'autrefois à 400 mètres, aura, à coup sûr, une supério-

rité immense et décisive sur l'ennemi qui arrivera avec d'anciens canons à petite portée.

Mais ce canon merveilleux est-il ou sera-t-il trouvé à temps? *That is the question.*

En terminant ce *compte rendu*, si toutefois il est vrai de dire que nous avons rendu compte d'un livre que nous avons lu avec intérêt, nous appliquerons textuellement à M. le général prussien ce qu'il adresse en commençant ses observations à M. le général Jomini :

« On saura gré à M. le général..... *prussien* d'avoir touché cette corde ; sa brochure provoquera l'examen de la science, secouera les endormis ; les discussions se multiplieront, et c'est par des discussions sages et bien entendues qu'on parvient à l'instruction. Cela conduira aux recherches comparatives, à l'étude, et l'étude, dit quelque part le *Spectateur militaire*, est l'arsenal dans lequel vous puiserez vos armes au jour de l'action. »

---

# THÉORIE NOUVELLE

## POUR FAIRE MANŒUVRER

## ET COMBATTRE

LES

# TROUPES DE TOUTES ARMES

D'APRÈS

## LES MÊMES PRINCIPES

## ET AUX MÊMES COMMANDEMENTS

PAR

**BONNEAU DU MARTRAY,**

Chef d'escadron au corps impérial d'état-major, etc., etc.

Un beau volume in-folio, avec 100 planches, dont plusieurs coloriées.

**Prix : 15 francs.**

---

Une des difficultés de la tactique dans son application est la différence qui existe entre les trois armes, quant à la manière de commander et d'exécuter les mouvements nécessaires pour changer de position, ou passer d'un ordre de combat à un autre. Cette différence est un écueil qui fait quelquefois échouer les combinaisons les plus heureuses. Un général est rarement familier avec les théories diverses de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, au point de pouvoir, clairement et en un instant, comme il le faut devant l'ennemi, expliquer par quelle évolution tel et tel corps remplira le but qu'il veut lui assigner. L'aide de camp ou l'officier d'ordonnance, étranger à ce corps et à sa tactique particulière, saisira et transmettra mal les ordres qu'il sera chargé de lui communiquer. Aussi, que d'erreurs qui occasionnent du désor-

dre dans les exercices, et qui se traduiraient, à la guerre, par de désastreuses défaites.

Aujourd'hui que toutes les armes se prêtent un appui plus intime et plus fréquent qu'autrefois, et que les généraux, même d'un rang subordonné, ont souvent sous leur direction immédiate des troupes à pied, à cheval, et des bouches à feu, il importe que chacun, depuis le chef jusqu'au soldat, comprenne parfaitement, par suite d'une éducation identique, le mécanisme des mouvements de ceux qu'il doit faire agir, ou avec lesquels il doit opérer de concert.

La théorie nouvelle pare aux inconvénients de règlements différents pour les trois armes et offre les avantages d'unité qui sont désirables. Indépendamment de ces avantages, l'ouvrage contient, sous le rapport de la simplicité en général, des méthodes qui abrégeraient beaucoup l'instruction des officiers et des soldats, rendraient les fautes infiniment plus rares, et permettraient à un plus grand nombre d'intelligences de se mettre à la portée des évolutions exécutées sur une grande échelle.

Les carrés, les feux, l'école des tirailleurs sont, en outre, présentés sous un jour entièrement neuf, et qui promet une efficacité bien supérieure à celle des éléments de même nature usités jusqu'à présent.

Quant à sa base, l'ouvrage s'appuie sur une organisation rendue uniforme dans les trois armes, et par suite sur une nomenclature simplifiée. L'adoption de celle-ci écarterait du langage militaire les acceptions multiples de certains mots, desquelles résulte une confusion aussi fâcheuse que facile à éviter.

Nota. L'auteur, qui ne destinait pas son livre à la publicité, ne l'avait fait tirer qu'à cent exemplaires, qu'il s'était réservé de distribuer lui-même ; c'est par une circonstance particulière que j'ai pu m'en procurer quelques-uns. Ce livre est aujourd'hui fort rare (A. Leneveu).


# Librairie militaire de A. LENEVEU,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 18,

(près le Pont-Neuf, à Paris).



Montmartre. — Imprimerie PILLOY et Comp., Boulevard Pigale, 50.

# RAPPORT SUR LES HARAS

Par le général LAMORICIÈRE

In-4°, 1850, avec trois planches coloriées. — Prix : 6 fr.

# ŒUVRES COMPLÈTES DE F. BAUCHER,

10e édition. 1 volume in-8°, 1854. — Prix : 20 fr.

# DE L'INDUSTRIE CHEVALINE EN FRANCE,

PAR LE COMTE D'AURE.

Troisième édition, 1 volume in-8°. — Prix : 5 fr.

# LA COLONNE NAPOLÉONE

ET

# LE CAMP DE BOULOGNE

PAR LE COLONEL AMBERT,

In-8° : 1 fr.

# LA REVUE DE L'EMPIRE

*PAR TREMBLAIRE,*

De 1842 à 1847, 5 volumes in-8°. — Prix : 50 fr.

# LES FASTES

DE LA

# LÉGION-D'HONNEUR

Biographie de tous les décorés depuis la création de l'ordre.

5 volumes, grand in-8, 50 fr.

# Dictionnaire historique et Biographique

DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS, DEPUIS LE XIe SIÈCLE JUSQU'EN 1821.

PAR DE COURCELLES.

9 *volumes in-8°, — Prix : 40 fr.*

# LES BONAPARTE

## ET LEURS ŒUVRES LITTÉRAIRES,

*Essai historique et bibliographique contenant la généalogie de la famille Bonaparte.*

1 volume in-8°, prix : 5 fr.

# HISTOIRE ET TACTIQUE
DE LA
# CAVALERIE

PAR

**L.-E. NOLAN,**

CAPITAINE DU 15e HUSSARDS DE L'ARMÉE ROYALE ANGLAISE,

Traduit de l'anglais, avec notes,

PAR

**BONNEAU DU MARTRAY**

Chef d'escadron d'état-major,
Aide de Camp du général Korte, chevalier de la Légion-d'Honneur,
décoré du Nichan de Tunis,
chevalier des ordres de la Couronne-de-Chêne, de Saint-Maurice
et Saint-Lazare,
de Saint-Georges de la Réunion.

---

1 *volume in*-8°, 1854, *avec planches.*

---

**PRIX : 7 FR. 50.**

---

**PROGRESSIONS,**

Nouvelles éditions revues et corrigées

par le conseil d'instruction de l'école impériale de cavalerie.

**In-18, Saumur. — 3 francs.**

---

Montmartre. — Imprimerie Pilloy et Cie.

# COUP D'ŒIL HISTORIQUE ET STATISTIQUE

## SUR LES FORCES MILITAIRES

# DES PRINCIPALES PUISSANCES

## DE L'EUROPE.

---

Confédération germanique, Prusse, Autriche, Angleterre, Russie, Armée française ;

**Par A. F. COUTURIER DE VIENNE,**

Docteur en droit, Chef d'escadron d'État-Major, en retraite.

1 VOL. IN-8°, 1857. . . . . Prix 8 fr.

On se tromperait étrangement si on se figurait que cet ouvrage ne contient qu'une nomenclature sèche et aride des armées étrangères et de leur effectif ; l'auteur a été longtemps employé à la section de statistique du ministère de la guerre, et il n'aime pas les chiffres variables de leur nature et souvent menteurs. En tête de son premier chapitre, on lit ces mots : « Un doctrinaire a dit : rien de plus faux qu'un fait, à plus forte raison pourrait-on dire : rien de plus faux qu'un chiffre. » Ce qu'il a cherché à faire, c'était de donner un aperçu des différentes puissances de l'Europe, de montrer comment leurs institutions civiles réagissent sur leurs institutions militaires et sur les forces aggressives ou défensives de leurs armées : des excursions aux environs de la France, quelque connaissance des langues qu'on y parle l'ont mis à même de faire non pas un tableau, mais une esquisse à large trait de ces différentes nations ; puis il a fait suivre ces aperçus rapides de la composition de leurs armées, en indiquant les sources auxquelles il a puisé les quelques chiffres qu'il a donnés. L'auteur avoue que, bien qu'il parle de la Russie, il n'a cependant pas été dans ce pays : « mais en vérité, dit-il, j'ai lu une si grande quantité des ouvrages qui ont paru sur la Russie, je me suis mis tant de fois en route pour l'explorer avec les livres des voyageurs, que parfois je me figure que j'y ai été en personne, et à force de comparer les uns et les autres, que je la connais presqu'aussi bien qu'eux... ce qui pourrait bien être une grave erreur... en tout cas, je raconte ce que j'ai lu aux personnes à qui leurs affaires ou leurs plaisirs ne permettent pas d'en lire autant. »

Pour la France, l'auteur a jeté un coup-d'œil sur l'ensemble des institutions qui la régissent dans leurs rapports avec l'armée. Il a indi-

qué la question de la réserve et de la garde nationale, examiné la législation nouvelle quant au recrutement et à l'exonération, le code de justice militaire, puis il a consacré quelques pages au corps d'état-major dans lequel il a eu l'honneur de servir tout près de 40 ans; traitant des sujets moins graves, il n'a pas craint, dans ce qu'il appelle son *Chapitre des chapeaux*, de parler des nouveaux uniformes, du gymnase musical militaire qu'il a commandé pendant huit ans; enfin, dans ses dernières pages, il a cherché à indiquer en quelques mots le but qu'il s'est proposé, le fil qu'il a suivi dans ce long voyage dans les pays environnants et en France, exploration qui lui a coûté trois ans de fatigues et d'études consciencieuses.

Travaillant depuis 30 ans dans la librairie, bien que nous connaissons de longue date M. Couturier de Vienne, nous n'avons pas à nous occuper de faire ici sa biographie, mais de faire un Prospectus pour son livre. Nous nous sommes contenté de lui demander la nomenclature des travaux qu'il a publiés : il s'est empressé de nous la donner, avec ce sentiment d'amour-propre, bien naturel à l'homme qui, arrivé au terme de sa carrière, aime à se rappeler les efforts qu'il a faits, les études auxquelles il a consacré sa vie, et certes la sienne a été bien employée. Nous ne parlerons pas de quelques ouvrages futiles, fruits des loisirs de garnison, péchés de jeunesse qu'il faut oublier, d'un grand nombre d'articles disséminés et perdus dans les journaux. M. C. de Vienne, à son retour d'Espagne et étant dans le 4e d'artillerie à cheval, a publié, dès 1826, un petit opuscule : *Quelques mots sur le corps d'état-major par un officier de ce corps.*

1827. *Examen du projet de loi sur la justice militaire*, avec cette épigraphe :

*Supplicia meritis minora.*

Cet écrit fit sensation et signala le jeune officier à l'attention de ses chefs, aussi M. C. de Vienne fut nommé, le 4 février 1828, lieutenant au 4e régiment d'infanterie de la garde, avec rang de capitaine.

Mais, cette même année 1828, il publia, mal conseillé qu'il fut par un officier-général alors fort en renom : *Encore un mot sur le corps royal d'état-major*. Il paraît qu'on trouva, ainsi qu'il le dit, que ce mot était de trop, car il fut, par une mesure fort rigoureuse, renvoyé dans la ligne avec perte d'un grade, mésaventure qui influa sur toute sa carrière militaire.

En 1830, il faisait paraître une traduction des *Leçons de F. Schlegel sur les beaux arts*, et le traducteur donnait un aperçu de l'état des arts plastiques en France, architecture, sculpture et peinture :

En 1831, *Réponse à la dernière brochure de M. de Châteaubriand au sujet de la nouvelle proposition relative au bannissement de la famille royale*, par un soldat :

En 1836, *Visite à l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile* sous le pseudonyme du lieutenant G. Dans ce petit opuscule, M. C. de Vienne discutait quelques-uns des noms fastueusement inscrits sur le monument destiné à parler *urbi et orbi :*

La même année 1836, la traduction des *Essais pour servir à l'histoire d'Espagne de* 1820 *à* 1823, par le marquis de Miraflores, 2 vol.-royal, in-8°. Le traducteur a ajouté un avant-propos.

M. C. de Vienne, quoique faisant le service très actif de la 1re division militaire comme capitaine d'état-major, alla s'asseoir sur les bancs de l'Ecole de droit et se fit recevoir licencié, puis docteur en droit; entré au conseil d'État, tout en continuant son service militaire et tout en faisant de fréquents rapports à la section (guerre et marine) du conseil d'État. En 1843, il trouva le temps de publier son ouvrage le plus important : *Essais historiques et critiques sur la législation civile et criminelle en France*, in-8° de 600 pages. C'est au sujet de ce livre que l'honorable et regrettable M. Vivien lui écrivait : « J'ai reçu votre billet si affectueux et votre livre qui dénote des étu- » des si sérieuses. Je l'ai parcouru avec un bien vif intérêt : Vous » avez su donner de l'attrait à ce qui en est si souvent dépourvu sous » la plume glacée des savants par métier. Les lignes consacrées à » votre fils sont touchantes et pleines d'élévation. Les détails que vous » donnez sur la discussion des lois modernes en expliquent parfaite- » ment le sens et la pensée. Somme toute, ce livre est l'ouvrage d'un » esprit élevé, laborieux et qui sait voir les choses de haut : Je vou- » drais qu'il s'en fît beaucoup de semblables : nous serions délivrés du » charlatanisme et de l'à-peu-près qui nous débordent. »

En 1848, M. C. de Vienne a publié une brochure sur la *Réforme de l'ordre judiciaire* et le *Rétablissement du divorce* avec cette épigraphe :

> Il n'est pas de tyrannie pire que celle des gens qui nous jugeraient toujours sans devoir être jamais jugés par nous (MONTESQUIEU).

L'édition a été épuisée en quelques jours.

Aujourd'hui enfin, il nous a confié son manuscrit et nous l'avons communiqué à des hommes juges compétents en cette matière : ils ont été unanimes à nous dire que ce travail était d'une lecture aussi attrayante qu'instructive, grâce à la verve, au style rapide, grâce aux études sérieuses et aux connaissances variées de l'auteur : que parfois ils avaient été un peu effrayés des aperçus lointains qu'il hasardait, des parenthèses qu'il ouvrait, mais que tout aussitôt ils avaient été rassurés par l'adresse avec laquelle il se reprenait à son sujet : bref, ils ont promis à l'auteur et à l'éditeur un succès brillant et solide. Nous en acceptons l'augure.

A. LENEVEU,
Éditeur-Libraire pour l'art militaire.

ALBUM DE MANŒUVRES D'INFANTERIE, par M. le général comte SCHRAMM, sénateur, président du Comité de l'arme. Un volume in-4°, 1856 (3e édition), avec 60 planches coloriées : 10 fr.

ALBUM DES ÉVOLUTIONS DE LIGNE pour une brigade de cavalerie, in-32, relié, prix 2 fr.

THÉORIE NOUVELLE pour faire manœuvrer et combattre les troupes de toutes armes d'après les mêmes principes et aux mêmes commandements, par BONNEAU DU MARTRAY, chef d'escadron au corps impérial d'état-major, décoré des ordres de la Légion d'honneur, du Nichan Iftichar, de la Couronne de Chêne, de Saint-Georges de la Réunion, de Saint-Maurice et Saint-Lazare, de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viciosa. Un beau volume in-8° jésus, avec 150 planches, 1857. Prix relié : 15 fr.

Sa Majesté l'Empereur a nommé la haute commission suivante pour l'examen de ce système, et il va être mis en essai dans les camps de manœuvres :

Son Exc. le maréchal Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris, président, — Général de division, comte de Schramm, président du Comité de l'infanterie. Général de division Forey. Général de division De Failly. Général de division Grobon. Général de division Grand, président du Comité de cavalerie. Général de division Korte. Général de division Thiry. Général Le Bœuf. Chef d'escadron au corps impérial d'état-major, Bonneau du Martray, secrétaire.

NOTICE DÉTAILLÉE sur la manière adoptée en Afrique pour établir les hommes et les chevaux de la cavalerie au bivac, par LECOMTE, chef d'escadron. Avec trois planches ; — Prix : 1 fr. 25 c. Deuxième édition augmentée, 1855. Chaque régiment doit en être pourvu au compte de la masse générale.

MÉTHODE D'ÉQUITATION ET DE DRESSAGE, basée sur la mécanique animale, par DAUDEL, lieutenant au régiment des chasseurs de la garde impériale, 1 vol. in-8°, avec planches ; prix : 15 fr.

Livre 1er. Considérations générales et traité de locomotion du cheval relatif à l'équitation. — Livre 2e. Ecole du cavalier. — Livre 3e. Instruction du cheval basée sur les principes de M. Baucher. — Livre 4e. Equitation d'agrément.

LOI SUR LE CODE DE JUSTICE MILITAIRE pour l'armée de terre, 1857, édition diamant, in-18, 30 c.

Il existe dans mes magasins cent mille volumes sur l'art et l'histoire militaires ; j'achète au comptant les Bibliothèques et j'édite les bons ouvrages.

---

PARIS

CHEZ A. LENEVEU, LIBRAIRE POUR L'ART MILITAIRE

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 18

Près du Pont-Neuf.

Paris.—Imprimerie de Cosson, rue du Four-St-Germ., 47.

# LIBRAIRIE MILITAIRE DE A. LENEVEU,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 18, PRÈS LE PONT-NEUF,

**Éditeur des œuvres du Maréchal Bugeaud.**

---

**NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MILITAIRE D'ÉLITE.** Format de poche. — 4 volumes à 3 fr. sont en vente.

Tome I. INSTRUCTIONS PRATIQUES DU MARÉCHAL BUGEAUD pour les troupes en campagne, suivies de Notice détaillée sur la manière adoptée en Afrique pour établir les hommes et les chevaux au bivouac. Avec planches.

Tome II. APERÇUS SUR QUELQUES DÉTAILS DE LA GUERRE, avec des planches explicatives, par le maréchal BUGEAUD. 1859.

Tome III. MAXIMES, CONSEILS ET INSTRUCTIONS SUR L'ART DE LA GUERRE, aide-mémoire pour la pratique de la guerre, à l'usage des militaires de toutes armes et de tous pays, d'après un manuscrit rédigé en 1845 par un général d'alors, et revu en 1855 pour être mis en harmonie avec les connaissances et l'organisation du jour. Avec 15 planches.

Tome IV. NÉCESSITÉ POUR LA FRANCE D'UNE PUISSANTE ARMÉE, et considérations nouvelles sur les troupes à cheval, par le maréchal BUGEAUD; suivi de : LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE LA CAVALERIE, par un officier supérieur de cavalerie en retraite.

**THÉORIE NOUVELLE POUR FAIRE MANŒUVRER ET COMBATTRE LES TROUPES DE TOUTES ARMES,** d'après les mêmes principes et aux mêmes commandements, par BONNEAU DU MARTRAY, chef d'escadron au corps impérial d'État-Major. — Un beau volume in-8 jésus, avec 150 planches. Prix relié : 15 fr.

**HISTOIRE ET TACTIQUE DE LA CAVALERIE,** par L.-E. NOLAN, capitaine au 15e hussards de l'armée royale anglaise. — Traduit de l'anglais, avec notes, par BONNEAU DU MARTRAY. Un volume in-8 avec planches. 7 fr. 50 c.

**COUP D'ŒIL HISTORIQUE ET STATISTIQUE SUR LES FORCES MILITAIRES DES PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE.** — *Confédération germanique*, *Prusse*, *Autriche*, *Angleterre*, *Russie*, *Armée française*, par A.-E. COUTURIER DE VIENNE, docteur en droit, chef d'escadron d'état-major en retraite. Un volume in-8. 8 fr.

C'est une revue satirique, pittoresque et morale du monde militaire en 1858; fort peu de chiffres, beaucoup d'esprit et de savoir distinguent ce livre qui est déjà dans les mains des sommités militaires.


---

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

3 2044 017 943 432